GRAIN DE SEL

Inter-Réseaux • Développement rural

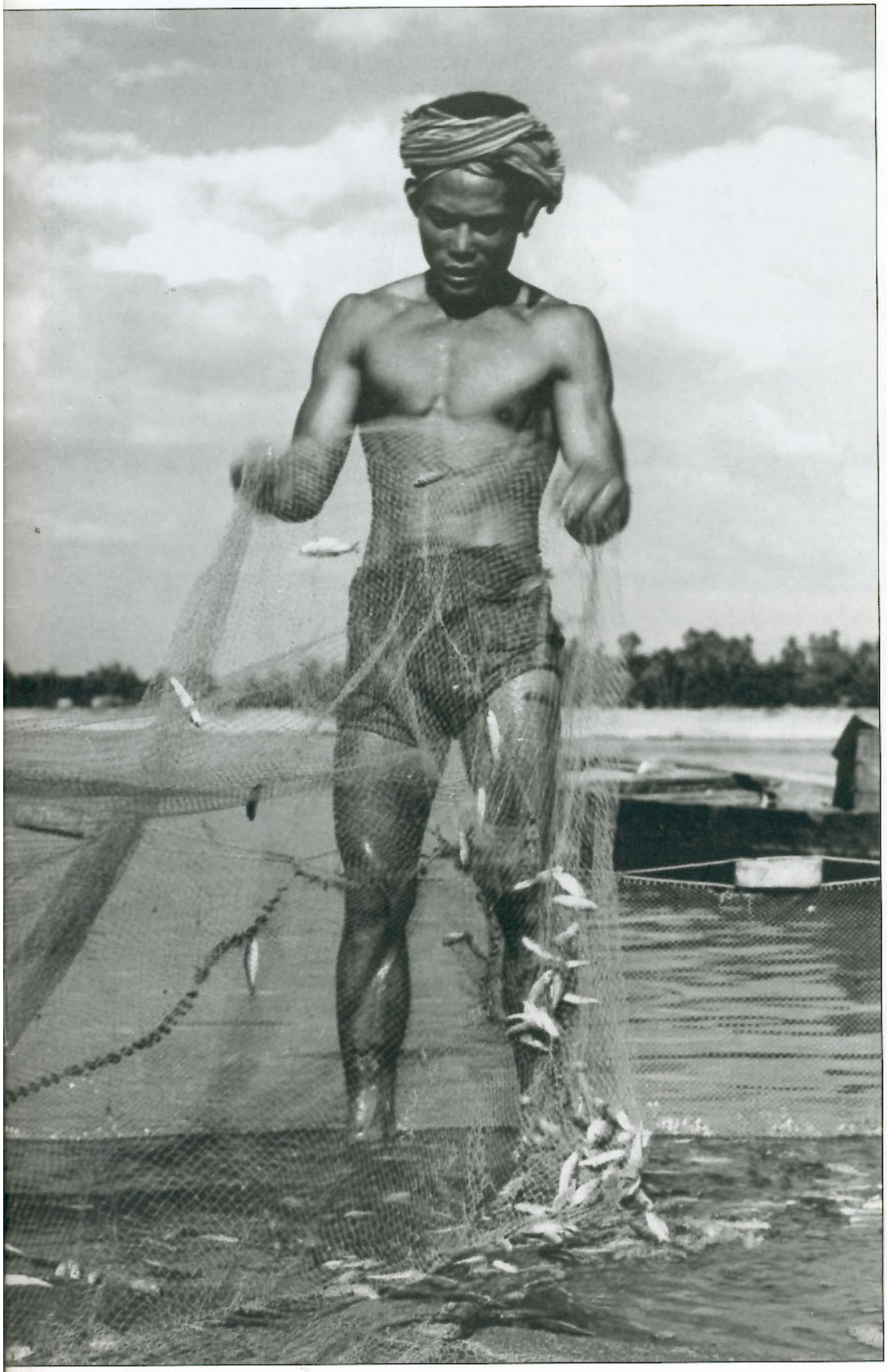

10
TRIMESTRIEL
JUILLET 1998

DOSSIER
Tourisme et développement local

DROGUES
Les cultures s'étendent

TERRAIN
Profession : berger

INFOS DU RÉSEAU
Internet dans les campagnes

Dans « les marigots de l'aide »

L'INTER-RÉSEAUX
UN LIEU D'ÉCHANGES, UNE BANQUE D'IDÉES

José Mayans - CIRIC

L'Inter-Réseaux est une association spécialisé dans le développement rural des pays de l'hémisphère Sud. C'est un lieu d'échanges, une banque d'idées, alimentée par cinq mille membres disséminés aux quatre coins de la terre (dont les deux tiers en Afrique). Financé par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie, ce n'est ni un bureau d'études ni un bailleur de fonds. Son rôle est de favoriser la collecte et la circulation des informations, des expériences, des initiatives venant des organisations paysannes et, plus largement, des populations rurales des pays du Sud.

L'Inter-Réseaux a l'ambition d'enrichir et de renouveler la réflexion et les pratiques de la coopération entre le Nord et le Sud dans le domaine du développement rural.
Pour ce faire, il multiplie les lieux et les occasions de débats, de réunions dans différents pays, de rencontres entre régions voisines, en animant des groupes d'études, en publiant des dossiers. Il édite des annuaires de ses membres (annuaire général et par pays). Il publie *Grain de sel*, espace de dialogue et d'échanges entre les membres de l'Inter-Réseaux. Trimestriel, ce bulletin est envoyé sur abonnement aux membres de l'hémisphère Nord.

COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

Les membres de l'Inter-Réseaux appartiennent à des milieux professionnels variés, du Sud comme du Nord, qui agissent pour le développement agricole et rural : organisations paysannes, universités, centres de recherche, ONG, bureaux d'études... Pour devenir membre de l'Inter-Réseaux, il suffit d'en faire la demande à son secrétariat et de remplir la fiche d'identification qui vous est retournée. Il faut aussi participer aux activités de l'Inter-Réseaux, selon ses disponibilités, en apportant son « grain de sel » : envoi de témoignages sur des expériences de développement rural, d'articles, de contributions personnelles ou collectives, participation à des réunions.
Les grandes orientations de l'Inter-Réseaux sont définies par une assemblée de quarante membres appelée comité technique. Leur mise en œuvre est assurée par un bureau ayant à sa tête un président. Un secrétariat exécutif, basé à Paris, assure la coordination des activités.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont pour objectifs de faire le point sur une question importante et controversée du développement rural et d'en dégager les grands enjeux politiques, économiques et sociaux. Ce sont :

Depuis 1996
- Les outils et méthodes de gestion
- L'appui aux organisations de producteurs
- La décentralisation et le développement local
- Les enjeux de l'aide au développement agricole.

Depuis 1998
- Evaluation des actions de vulgarisation agricole
- Production et circulation de l'information pour le développement rural.

Deux groupes ont achevé leurs travaux en janvier 1998
- La reconquête des marchés vivriers
- La gestion paysanne des grands espaces irrigués.

L'ÉQUIPE DE L'INTER-RÉSEAUX

Gérard Winter, *Président* - Denis Pesche, *coordination générale* - Agnès Collonge, *coordination technique*, assistée de Catherine Beaulier-Saez
Gilles Mersadier, *chargé d'études Internet*
Philippe Ortoli, *rédacteur en chef de* Grain de Sel.

32, rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imaginet. fr

SOMMAIRE

Odile Wertheimer

Pêcheur cambodgien.

NORD-SUD

4 Plantes à drogues : un échec des politiques de développement
7 Terrain : Profession, berger

DOSSIER : TOURISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

9 La percée du tourisme rural au Sud
16 Les Safaris pour le développement
20 Les dégâts du tourisme ethnique
24 Vers un tourisme de développement

INFOS DU RÉSEAU

30 « Les marigots de l'aide »
31 Internet au service des campagnes
32 Infos du réseau : agenda et publications
34 Courrier - Messages

37 PUBLICATION -AGENDA
39 ZOOM
40 KIOSQUE

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition :
Inter-Réseaux développement rural,
32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax. : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imaginet. fr

Directeur de la publication : **Gérard Winter**
Rédacteur en chef : **Philippe Ortoli**
Comité de rédaction : V. Appora, J.-C. Devèze, Y. Hardy, Lam Kaboré, P. Lavigne Delville, M. Lebot, D. Pesche, J.-P. Prod'homme, M.-L. Sabrié, B. Vergriette.
Secrétariat de rédaction : Dominique Lefèbvre et Olivier Mialet
Maquette : E & C. Pays - Tél. : 01.49.82.49.85.
Impression : Imprimerie 34, Toulouse.
N° commission paritaire en cours

Dépôt légal : mars 1998 • ISSN 1274-3895

ÉDITORIAL

Internet est dans la brousse

En quelques années, internet, ce nouveau moyen de transmettre les informations grâce au téléphone et à l'ordinateur, s'est propagé sur la planète. Et pas seulement dans les pays industrialisés. L'Afrique, créditée de tous les retards, est désormais, elle aussi, comme l'Amérique latine ou l'Asie, reliée aux sites du monde entier : tous les pays du continent, Congo (ex-Zaïre) excepté, sont aujourd'hui connectés à ce réseau mondial qui compte désormais un million d'internautes africains. La brousse peut y accéder par l'intermédiaire de quelques points de rencontre collectifs installés dans les grandes villes, des télécentres en quelque sorte où internet voisine avec le fax et le téléphone. Les femmes de l'ONG Enda-Tiers-monde, au Sénégal, l'ont bien compris : elles s'en servent pour transmettre des informations sur la santé ou les droits de la femme, informations qui pourront être répercutées rapidement par la radio locale, les journaux, des photocopies, à l'intérieur du pays.

Et l'Inter-Réseaux dans tout ça ? Il est évidemment particulièrement intéressé par ce nouveau moyen de communication. Notre association - vous le savez, vous qui êtes près de 5 000 à en faire partie aux quatre coins du monde - a pour objectif de faire circuler les informations qui intéressent le monde rural pour déclencher, épauler ou accélérer son développement économique et social. C'est pourquoi, au 32 de la rue Le Peletier, nous envoyons et recevons du courrier électronique, consultons des sites qui peuvent vous intéresser, préparons celui qui hébergera l'Inter-Réseaux. Bref, nous expérimentons internet comme un moyen supplémentaire de contact et d'échanges entre vous et nous, entre nous et vous.

Mais internet n'est qu'un outil. La vitalité du réseau dépend de chacun de ses membres. Nous sommes là pour les aider à se rencontrer.

L'équipe de l'Inter-Réseaux

Avis à nos lecteurs du Sud

Nous procédons à une mise à jour de notre fichier. N'oubliez pas de remplir le questionnaire de réinscription joint pour continuer à faire partie de l'Inter-Réseaux et à recevoir *Grain de Sel*. Merci de nous l'adresser avant le 30 novembre 1998.

R. Taurines - CIRIC

L'EXTENSION DES CULTURES DE PLANTES A DROGUES

Un échec des politiques de développement

Les cultures consacrées aux plantes à drogues ne cessent de s'étendre. C'est souvent la seule réponse possible de certains paysans du Sud à la crise de l'économie agricole. Et la conséquence de l'échec des politiques de développement.

Le revenu des producteurs de café (ici, ceux du Nicaragua) dépend des cours mondiaux.

La coca dans les Andes, le pavot en Asie, le cannabis au Moyen-Orient, en Afrique et, aujourd'hui, dans les pays de l'hémisphère Nord : on l'oublie parfois, mais ces plantes cultivées sont la matière première d'une grande partie des drogues illicites et couvrent des centaine de milliers d'hectares dans le monde. Cultivées, à l'origine, par des paysans vivant en autarcie pour un usage médical, religieux ou culturel, elles ont acquis une valeur marchande avec la pénétration de la « civilisation » dans les vallées les plus isolées des cordillères des Andes ou de la jungle asiatique. Leur transformation en morphine, héroïne, cocaïne, haschisch, en a fait des médicaments utilisés comme tels, et vendus librement en Europe, de la fin du XIX[e] au début du XX[e] siècle jusqu'à ce que les pays industrialisés s'avisent de leur caractère nocif et les déclarent illégales.

Le développement de ces plantes à drogue s'est alors réalisé de manière occulte, en plusieurs étapes, sous la pression d'une demande croissante alimentée par les narcotrafiquants qui s'approvisionnaient auprès des paysans assurés d'un revenu monétaire régulier leur permettant d'accéder enfin aux produits en vente sur les marchés - du sel aux engrais et aux outils. Les agriculteurs engagés dans des cultures de rente, tels le cacao ou le café, ont été ,eux aussi, incités ou contraints de se tourner vers ces cultures de remplacement en raison de la baisse des cours internationaux. L'ouverture des marchés nationaux à la concurrence des produits étrangers a achevé de faire chuter les prix des productions locales. « *La libéralisation des économies andines a contraint la population rurale à émigrer vers les villes ou dans les zones amazoniennes favorables à la culture de la coca* », explique Jean-Marie Abbes, expert agronome qui a conduit des missions pour le Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues (Fnulac), auquel a succédé depuis le Pnucid (Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues).

Les superficies cultivées - qui atteindraient 1,5 à 2 millions d'hectares aujourd'hui (1) se sont ainsi accrues au rythme de l'ouverture économique qui frappait le Sud, de la crise des pays développés qui fournit les principaux consommateurs, des guerres ou des guérillas financées par la production de drogue dans des territoires occupés, que ce soit au Pérou ou en Birmanie, au Liban ou au Sénégal (Casamance).

Pour enrayer cette extension, une politique de primes à l'arrachage a été lancée dans les pays à coca par la DEA (Drug enforcement agency, organisme américain spécialisé dans la lutte contre le trafic de drogue). « *Elles n'ont servi à rien* », affirme Jean-Marie Abbes.

Action sur les filières

Idem pour les « *programmes de substitution de culture* » qui ont complété cette politique ou qui lui ont succédé dans les années 80 et qui ont également échoué, dans la plupart des cas, en raison de l'instabilité des cours du cacao ou du café : « *A la fin des années 70, il y a bien eu substitution, mais dans l'autre sens* », raconte cet expert : « *Les paysans ont planté du café ou du cacao à la place du manioc ou du maïs. Mais, en raison de la chute des prix, ces productions n'ont plus été rentables et les paysans les ont remplacées par la culture de la coca sous la pression des trafiquants ; avec la coca, il y a toujours la demande et on est payé cash.* »

Véronique Huyghe

Feuilles d'un plant de cannabis.

Malgré tout, « *quelques programmes de l'ONU fonctionnent, ce sont ceux qui agissent sur les filières de commercialisation* », souligne cet expert qui cite le cas de la province péruvienne de La Convention, grande comme le Sud-Est de la France et peuplée de 300 000 personnes. Cette zone de production traditionnelle de coca destinée à la consommation locale de feuilles était aussi la première zone caféière du pays jusqu'à l'inversion des cultures provoquée par la chute des cours du café. Depuis 1992, c'est pourtant le café qui regagne du terrain au détriment des cocaïers grâce à la mise en place d'une filière de vente directe à des pays développés. « *La coopérative centrale qui a été constituée a passé des accords avec des torréfacteurs allemands, hollandais et états-uniens et écoule 20 % de la production, soit une centaine de tonnes* », explique Jean-Marie Abbes.

Ce travail sur les filières explique également la réussite d'un programme lancé par le Pnucid « *En cinq ans, la production d'opium qui atteignait 3 tonnes par an a été totalement supprimée* », souligne Yann Bisiou, un universitaire spécialiste de la drogue qui a effectué une mission pour l'ONU dans cette zone. L'appui des autorités locales et la proximité de la capitale ont permis d'écouler les productions de remplacement, café et piment. Mais cette opération ne concernait qu'une vingtaine de villages sur les 2 200 qui produisent de l'opium au Laos et elle a coûté très cher : 5 millions de dollars. Un projet plus ambitieux, dans la province de Xieng Khouang, près de la frontière vietnamienne, a, par contre, échoué.

Au Maroc, le cannabis a rang de monoculture dans le Rif : les superficies cultivées y ont été multipliées par dix en 10 ans, couvrent plus de 70 000 hectares et font vivre 200 000 paysans. Un plan de développement quinquennal a été mis au point pour la reconversion économique de la région impliquant de construire des routes, des écoles, une université. Appuyée par la France et par l'Union européenne, il fait bonne figure sur le papier mais ▶

Coca, Coca-Cola

Sean Sprague - CIRIC

Un paysan mastique de la feuille de coca pendant la récolte.

Depuis près de cinq mille ans, les populations andines de Bolivie et du Pérou, qui représentent aujourd'hui plus de deux millions de personnes, mâchent des feuilles de coca qui leur permettent notamment de lutter contre la fatigue en haute altitude. Une étude menée auprès d'une quarantaine de paysans de l'Altiplano par des chercheurs boliviens et français a établi que la mastication des feuilles permettait effectivement de soutenir un effort prolongé et stimulait leur système respiratoire. « *L'ensemble de ces résultats,* affirme l'Orstom (1) *qui a participé à l'étude, laisse apparaître que les bénéfices physiologiques tirés de la feuille de coca contribuent à aider les populations andines à s'adapter à la vie en altitude et à endurer les conditions de travail rendues très difficiles à ces hauteurs.* » « *La mastication conduit à une ingestion de cocaïne non négligeable mais bien inférieure à celle absorbée dans le cas d'une consommation illicite de cocaïne (crack, injection notamment)* », précise l'Orstom.

Les vertus anti-fatigue de la feuille de coca ont été précisément à l'origine de son vif succès auprès des conquérants espagnols du Nouveau Monde. Elles expliquent aussi le formidable engouement suscité par une boisson fabriquée à base de coca, le vin de Mariani, du nom de son inventeur, un chimiste et commerçant corse, Angelo Mariani. Fabriquée à partir de 1863, célébrée par les grands de ce monde, du pape Pie X à Emile Zola, cet « élixir de vie » contenait en réalité l'équivalent de 35 à 70 milligrammes de cocaïne (2). Il conquit les Etats-Unis et donna l'idée à un chimiste d'Atlanta d'une boisson gazeuse à base de coca additionnée de cola : le coca-cola vit ainsi le jour en 1885. Toute trace de cocaïne en fût éliminée dès 1903. Mais 170 000 tonnes de feuilles de coca sont importées chaque année du Pérou et de la Bolivie pour fabriquer cette boisson devenue universelle .

(1) *Fiche d'actualités scientifiques*, n°44,juillet-août 1997.
(2) *Atlas mondial des drogues*, Observatoire géopolitique des drogues, PUF, 1996, 250 pages, 248 francs.

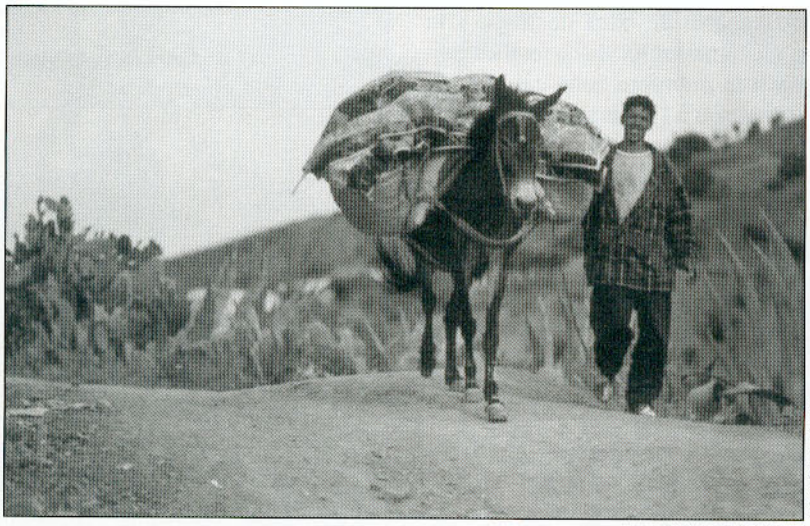

Véronique Huyghe

Dans le Rif marocain, le cannabis fait vivre 200 000 paysans.

suscite le scepticisme : quelle production apporterait une rémunération équivalente ?

La situation est comparable en Afrique subsaharienne où la culture de cannabis est en progression constante en raison de sa forte rentabilité : D'après une enquête (2) de l'OGD (Observatoire géopolitique des drogues), « *en Côte d'Ivoire, un hectare de cannabis peut rapporter jusqu'à 100 fois plus qu'un hectare de café, jusqu'à 60 fois plus qu'un hectare de cacao, jusqu'à 55 fois plus qu'un hectare de riz-manioc associés* ». Selon l'OGD, « *le cannabis surgit comme culture de remplacement du fait de la dévalorisation des autres productions* » et il est « *déjà profondément enraciné dans de nombreuses régions d'Afrique ; dans l'immédiat, les politiques à mener doivent se cantonner à des objectifs réalistes et viser avant tout à éviter son expansion* ».

En réalité, « *l'extension des cultures illicites renvoie à l'échec des politiques de développement menées depuis deuxdécennies* », affirme Jean-Claude Grimal (3) qui résume bien l'opinion d'une bonne partie des experts. Pour nombre d'entre eux hostiles aux thèses libérales, la lutte contre les drogues illégales passe d'abord par une protection des productions agricoles locales. Il faut que « *l'agriculture vivrière soit protégée et que les cours des produits destinés à l'exportation soient régulés au niveau mondial par des accords internationaux* », souligne ainsi Marc Dufumier, de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

Virage de l'ONU

Reste un autre moyen pour améliorer la compétitivité des productions locales : faire chuter les prix des plantes illicites en légalisant les drogues dont elles sont issues puisque leur prohibition est à l'origine de la rente de situation empochée par les trafiquants et dont le paysans ne ramassent que les miettes. Cette thèse - d'essence libérale -pourrait sans aucun doute s'appliquer pour le cannabis, drogue douce dont les Etats-Unis sont le premier producteur et premier consommateur mondial et la Hollande le premier producteur européen, plus difficilement pour le coca et le pavot dont les dérivés ont des effets physiques et psychologiques destructeurs.

En décidant d'agir sur la demande et non plus sur l'offre lors de la session extraordinaire de l'ONU qui s'est tenue sur les drogues en juin 1998, la communauté internationale a amorcé un changement de stratégie que les pays du Sud appelaient de leurs vœux. Mais cela ne rend pas moins nécessaire la mise en œuvre de politiques économiques permettant aux paysans de vivre de cultures légales. ■

Nicolas Bocca

L'ONU : réduire la demande de drogue

C'est un véritable tournant dans la lutte contre la drogue qui a été pris par l'ONU en invitant ses membres à agir par la prévention tout autant que par la répression. A l'issue de la session extraordinaire consacrée à ce problème le 8 et 10 juin 1998 à New-York, les représentants des 185 Etats de l'ONU ont adopté, en effet, une déclaration politique s'engageant « *à parvenir à des résultats significatifs et mesurables dans le domaine de la réduction de la demande d'ici à 2008* » tout en réaffirmant la volonté plus classique « *d'éliminer ou de réduire sensiblement la fabrication, la commercialisation et le trafic illicite de substances psychotropes...* ». Une « *déclaration* » spécifique « *sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues* » a été votée. Elle souligne que « *les programmes de réduction de la demande devraient couvrir tous les domaine de la prévention, allant des mesures propres à dissuader les personnes tentées par un premier essai jusqu'à l'atténuation des conséquences nocives sur la santé et la société de l'abus de drogues* ». Elle ajoute qu'il faut « *instaurer et préserver un environnement propre à rendre le choix d'un mode de vie sain à la fois attrayant et possible* ».

Pour des pays de production ou de transit, comme la Colombie et le Mexique qui avaient mis au point la déclaration politique présentée à l'ONU, cette session extraordinaire est une victoire dans la mesure où elle reconnaît la responsabilité des pays consommateurs dans le développement de la drogue et où elle entend agir désormais sur l'ensemble de la filière : réduction de la demande tout autant que réduction de l'offre par des actions classiques contre la production, la transformation, le transport ou la commercialisation. Elle montre également une évolution des esprits avec la reconnaissance du rôle indispensable de la prévention et, notamment, la nécessité d'un développement économique harmonieux qui n'incite pas à se tourner vers les paradis artificiels.

Ce virage stratégique risque cependant de ne pas avoir de résultats très spectaculaires : aucun financement n'est en effet prévu par l'ONU.

(1) cannabis : estimation moyenne de 970 000 ha fournissant, 500 000 tonnes par an ; pavot à opium : 265 741 ha, 4 861 tonnes ; feuilles de coca : 179 200 ha, 302 523 tonnes d'où sont issues de 800 à 1 000 tonnes de cocaïne (Sources : Pnucid, Programme des nations unies pour le contrôle international des drogues).
(2) « Culture du cannabis en Afrique de l'Ouest, réponse à la crise des agricultures », OGD, 1998.
(3) *L'Economie mondiale de la drogue*, Jean-Claude Grimal, Le Monde, Paris, 1993.

LA VIE QUOTIDIENNE DANS L'ADAMAOUA (CAMEROUN)

Profession berger

Méconnus et parfois mal traités, les bergers sont pourtant un maillon essentiel de l'élevage. Aperçu sur la vie quotidienne de ces nomades qui parcourent la brousse pour nourrir leurs bêtes.

BIEN souvent, les bergers sont ignorés dans la filière bovine. Ce sont plutôt les éleveurs qui sont connus et respectés, comme c'est le cas au nord du Cameroun, dans l'Adamaoua qui possède plus de 1 550 000 bœufs. Les bergers sont méconnus et peu récompensés dans leur profession tout simplement parce qu'ils ne sont pas les propriétaires d'animaux ; malgré les efforts inimaginables qu'ils fournissent en brousse pour que nous ayons du lait et de la viande dans nos plats. A vrai dire, ce sont eux les véritables éleveurs bovins de l'Adamaoua.

Les travaux les plus difficiles dans l'élevage bovin sont ceux des bergers. En période de transhumance, ils conduisent leurs animaux tous les jours sous le soleil et dans la brousse ; ils se nourrissent du lait frais trait des vaches qui allaitent et qu'ils complètent avec des réserves de nourriture, de la cueillette et surtout de la pêche. Dans la nuit, ils ne se reposent presque pas car il leur faut se protéger et protéger leurs animaux contre les attaques d'animaux dangereux et des insectes nuisibles : ainsi, ils doivent allumer des feux de protection.

En saison pluvieuse, la plupart portent des imperméables tissés en feuilles de raphia pour travailler. C'est-à-dire que les bergers n'ont pratiquement pas de congés ou de temps libre pour s'occuper de leur famille ; au point que certains se déplacent en transhumance avec femmes et enfants. Cette pratique est fréquente chez les nomades peuls bororos qui parcourent l'Adamaoua et certains pays limitrophes du Cameroun.

En chemin, tandis que la jeune fille et sa maman font la cuisine et traient les vaches, le garçon aide le père à surveiller les bœufs et s'habitue déjà à exercer son futur métier. D'autres qui n'ont pas de femmes ou enfants préfèrent travailler en groupes de deux, trois, quatre ou cinq personnes, chacun gardant son troupeau. Cette solidarité entre ces jeunes gens, âgés pour la plupart de 14 à 35 ans, leur facilite la tâche ; par exemple, en cas de difficultés (maladies, besoins en nourriture, mises bas des vaches, pertes, vols, etc.), les uns gardent les troupeaux tandis que d'autres peuvent alerter le village le plus proche pour les secours.

L'amour des animaux

Etre berger demande donc beaucoup de volonté, de force physique et de santé ; il faut avoir de l'amour pour vos animaux pour qu'ils vous comprennent. Surtout, il faut adorer la marche à pied ; comme l'explique un éleveur de Tibati : « *Certains de mes bergers vont jusqu'au Sud-Cameroun à pied avec leurs bêtes* ». Malgré tout, le berger tire aussi profit de son métier. « *Avec le contact permanent avec la nature et les marches à pied que nous effectuons, nous avons la force et la santé par rapport à nos camarades restés au village* », nous affirme un berger de Tibati.

Paiement en liquide

Un berger a droit à deux bêtes par an pour sa rémunération. Mais avec la modernisation qui n'épargne aucun secteur d'activité, les bergers réclament de plus en plus d'être payés en espèces, pour faire face aux besoins familiaux (maladies, scolarité des enfants, vêtements, etc.). Ce sont surtout les bergers étrangers (Nigérians, Tchadiens, Guinéens) qui préfèrent l'argent liquide car, disent-ils, « *nous ne voulons pas constituer un troupeau ici, c'est du travail que nous voulons !* ». Les vieux bergers le regrettent, comme Bouba qui explique : « *Dans les années 70, nous étions mieux encadrés que les bergers d'aujourd'hui ; on nous donnait une bête de deux ans tous les cinq mois de travail ; pendant le ramadan, on recevait des habits neufs ; notre ration alimentaire était assurée et composée de farine de manioc et de maïs* ». Il ajoute avec fierté : « *Avec l'aide d' Allah, beaucoup d'entre nous se sont constitué un petit troupeau à partir des animaux avec lesquels on nous payait ; au point d'être de grands éleveurs, de se marier, d'effectuer le pèlerinage de La Mecque et le commerce* ». ■

André Ledoux WAMBA

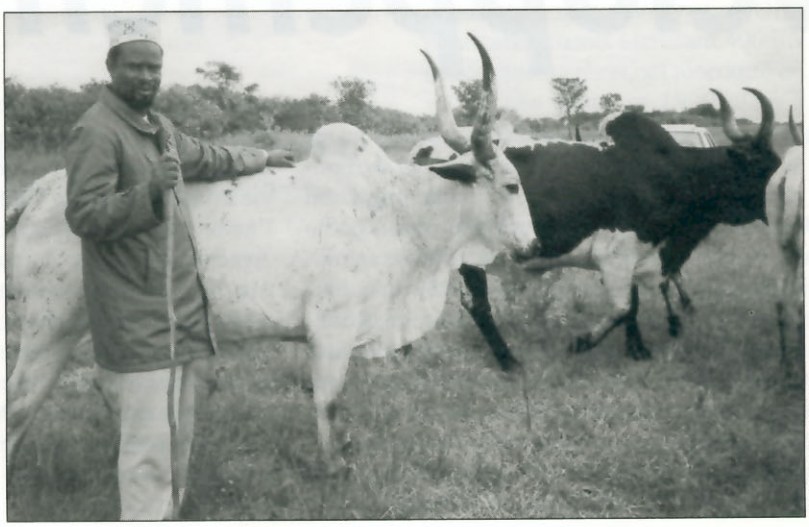

André Ledoux Wamba

La surveillance des animaux réclame un travail de tous les instants.

Tourisme et développement local

C'EST une véritable explosion du tourisme qui est en train de se produire au moment où le monde entre dans le XXIe siècle : cette migration pacifique et temporaire qui touchait à peine 25 millions de personnes en 1950, en mobilise aujourd'hui près de 700 millions. Demain, dans une douzaine d'années, plus d'un milliard de personnes franchiront les frontières de leur pays pour en visiter d'autres, se distraire, se reposer. En réaction au tourisme de masse, qui se répand aux mêmes endroits, enrichit les mêmes tour-opérateurs et les mêmes groupes hôteliers en laissant des miettes à leurs serviteurs, est apparu un autre tourisme. Un tourisme affichant un visage différent, privilégiant le contact avec la nature en réaction contre l'urbanisation du cadre de vie ou recherchant le contact avec les habitants pour l'avoir perdu dans l'univers des pays industrialisés. Avec ses excès, ses défauts, ses carences, ce tourisme différent peut-il fournir aux villages africains, asiatiques, latino-américains des ressources nouvelles, les aider à mettre en place des infrastructures sanitaires, scolaires, à investir, à se « développer » ? Et à quelles conditions ? Pour amorcer la réflexion sur ce nouvel outil de développement local, *Grain de Sel* ouvre ce dossier.

Philippe Ortoli

La percée du tourisme rural dans les pays du Sud

A l'opposé du tourisme balnéaire et du béton, le tourisme rural est-il vraiment capable de réveiller les villages, de freiner l'exode, de doper l'économie locale ? Du Sénégal à l'Inde, de la Mauritanie à la Guinée, les expériences et les projets se multiplient. Coup d'œil sur ce tourisme alternatif en plein chantier, à l'aube du XXIe siècle.

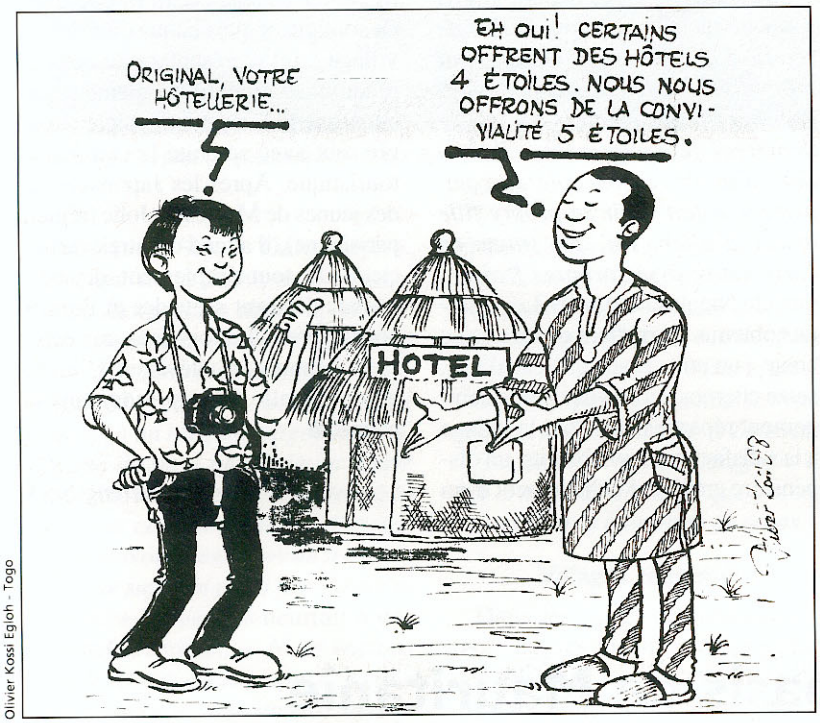

Olivier Kossi Egloh - Togo

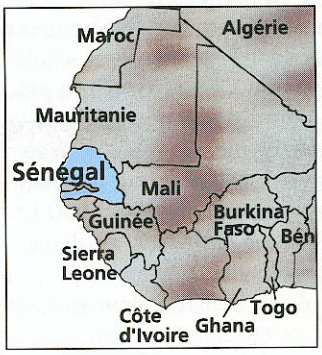

GÎTES RURAUX AU SÉNÉGAL

La relance économique d'un village

Le Sénégal est le premier pays d'Afrique a avoir mis sur pied un réseau de tourisme vert. Faussée par la guérilla en Casamance, l'expérience reste une référence. Gros plan sur un des deux campements rescapés.

« *LES gens m'ont très bien accueilli. Ici, il y a la tranquillité et la liberté* », affirme Robert, un touriste français rencontré, à la mi-mai, au campement touristique rural de Palmarin-Sésséne, sur le littoral atlantique à 150 km au sud de Dakar, sans cacher sa satisfaction. Comme ce groupe de dix-huit jeunes Japonaises qui a passé deux semaines au campement peu auparavant en partageant les repas des villageois. « *Assises par terre, elles ont mangé à la main couscous et bouillie de mil et bu du lait caillé ou du jus de bissap. On a organisé une fête à leur départ. Habillées à l'africaine, elles ont chanté et dansé avec les villageois* », raconte Nicolas Bakhoum, l'un des responsables du campement.

Tourisme rural intégré

Lancé en 1974 par le gouvernement du Sénégal avec l'aide de l'Agence de la Francophonie, le concept de « tourisme rural intégré », le TRI, était destiné à « *associer les populations rurales aux activités touristiques sans déséquilibrer leur environnement socio-culturel* ». Dix-neuf campements totalisant 400 lits ont été aménagés et ont rencontré un vif succès jusqu'en 1990, date à laquelle la rébellion en Casamance a gelé toute activité touristique dans la zone.

A l'écart de cette région agitée, le campement de Palmarin est l'un des deux seuls qui fonctionnent dans le pays mais il témoigne du succès de la formule, qui a trouvé sa clientèle, « *des gens issus pour la plupart de mouvements associatifs, qui ont un esprit communautaire et qui cherchent à connaître les autres à travers leur vie quotidienne* », explique ▶

Abraham Mbye, chef du service du tourisme rural intégré au ministère. Ils sont médecins, enseignants, éducateurs, étudiants, routards...

Pour lancer le campement, 11 cases (20 lits) en paille ont été construites par les villageois eux-même avec l'aide de la coopération française qui a apporté 3 millions de francs CFA. Aujourd'hui, le campement compte 37 cases (dont 34 en dur), soit 70 lits. Chaque case porte le nom d'un animal ou d'un oiseau superbement dessiné sur les murs à côté du numéro de chambres. Au bord de la mer, bar, réfectoire et pergola sont installés. Pour s'éclairer, on utilise l'énergie solaire grâce à un don d'un projet sénégalo-allemand. En pleine saison (de décembre à avril) les recettes tournent en moyenne autour de 80 000 francs CFA par mois. Ici, gardiens, lingères et autres employés du campement ont construit leur maison en dur, ce qui n'est pas rien.

L'activité touristique a généré d'autres emplois, notamment dans la pêche, jusqu'ici négligée faute de pirogues et de matériels d'équipement. Ces emplois permettent aujourd'hui de fixer au village les jeunes ruraux. Un groupement d'intérêt économique mis en place gère ainsi trois pirogues, devenues très en vogue. Le campement lui-même en a acquis une. *« En huit mois, elle nous a procuré près de 900 000 francs CFA »*, affirme le patron. C'est l'équivalent de revenus annuels de trois paysans et leur famille dans cette zone où l'agriculture reste la principale activité.

Transformation des mentalités

Comme en Casamance où personne n'en voulait au départ, le TRI a ses détracteurs : *« Impossible de recruter quelqu'un au village, j'ai été obligé d'aller à Dakar débaucher ma cousine pour qu'elle vienne démarrer le campement ; Babou Sarr, l'autre responsable du campement, a fait venir sa propre fille avant d'aller, lui, en stage en Casamance à ses propres frais »*, raconte Nicolas Bakhoum. Les résultats obtenus lui mettent du baume au cœur : un puits et son château d'eau, seize citernes construites par le campement réparties dans tout le village à la satisfaction des habitants, un dispensaire en voie d'achèvement d'un coût total de 47 millions de francs CFA. A l'actif de cette activité touristique, il y a aussi la transformation des mentalités vers la modernité, même si Palmarin garde certaines de ses traditions comme ses séances de lutte au clair de lune.

Mais le village subit le contrecoup de son vif succès. Concurrence de promoteurs privés, rivalités avec le village voisin et critiques de quelques mauvais coucheurs, créent quelques difficultés. *« Pourtant nos résultats doivent permettre qu'on nous laisse travailler en paix »*, dit Babou Sarr, en soulignant que chaque quartier du village a un représentant au conseil d'administration du campement. En attendant, le campement prépare malgré tout avec sérénité la campagne touristique. Après les Japonaises et des jeunes de Mantes-la-Jolie (région parisienne), il attend d'autres vacanciers. Ou, tout simplement, des personnes désirant s'évader et dormir pour la première fois dans une case, sans téléphone, ni télévision. C'est ce qu'on appelle faire le vide dans la nature. ■

Madieng Seck

TOURISME VERT DANS LE DÉSERT

La revitalisation des oasis de Mauritanie

En dromadaire, en 4x4 et en autorail : Maurice Freund, l'homme des premiers charters français, amène des touristes dans le désert mauritanien. Avec le souci d'en partager les retombées avec les populations locales. Reportage.

APARTIR de Chinguetti, la porte du désert, les ergs, plates étendues parsemées de débris de roches, cèdent le terrain au sable qui ondule jusqu'à l'horizon. Le chauffeur du 4x4 trace depuis une heure une piste aléatoire entre les croissants bosselés. Au détour d'une dune, un troupeau de dromadaires jette un regard apparemment dédaigneux sur les intrus qui troublent leur quiétude. Plus loin, une tente surgit dans le décor. Là vit une famille nomade, la seule à des kilomètres à la ronde.

Ces paysages ne sont le plus souvent entrevus que lors de la couverture télévisuelle du rallye Paris-Dakar. Au-delà des images furtives, les lieux méritent une pause prolongée. Pourquoi ne pas tenter une approche touristique originale ? Cette idée simple était aussi un souhait partagé par quelques décideurs mauritaniens et un aventurier passionné par le désert et les chemins de traverse, Maurice Freund. La rencontre des intéressés est à l'origine de la conclusion d'un partenariat entre un tour-opérateur, Le Point Afrique et la puissante Société nationale des industries minières mauritaniennes (Snim) qui exploite le gisement de fer mauritanien. C'est ce surprenant attelage qui propose aujourd'hui des circuits découvertes dans le nord-est du pays.

Yves Hardy

Maurice Freund (à gauche) : il faut « développer un tourisme différent ».

Mohamed Saleck Ould Heyine, directeur de la Snim, ne dissimule ni ses motivations ni ses appréhensions de départ : *« En misant sur le tourisme dans un triangle excentré (Atar-Chinguetti-Zouérate), nous visions à un rééquilibrage régional. Le sud du pays bénéficie du fleuve Sénégal, les côtiers s'adonnent à la pêche et ceux de l'Est, à l'élevage. Dans le Nord, les mines de fer et les oasis ne suffisent pas à fixer la population. »* Le pari se heurtait à des obstacles sérieux. *« Nous savions que le désert est un espace fragile, peu propice au tourisme de masse. Et, de toute façon, il n'y a pas d'infrastructures pour accueillir des milliers de vacanciers. Il fallait inventer autre chose. »*

Ressources locales

La solution a consisté à s'appuyer sur les ressources et les compétences locales. Pas d'hôtel dans les cités des sables ? Nul besoin de dessiner d'ambitieux plans immobiliers. On se contentera de haltes dans les rares auberges existantes, d'un abri sous la traditionnelle *khaïma* (la vaste tente maure) ou d'un bivouac au pied des dunes en tête à tête avec le ciel. Adeptes des seuls « quatre étoiles », préférable s'abstenir.

Surtout, les protagonistes ont impliqué autant que faire se peut les habitants de la zone. A la tête de la branche tourisme de la Snim, Abderrahmane Doua évalue les retombées positives pour l'économie locale. *« L'organisation des circuits,* constate-t-il, *est créatrice d'emplois. Une dizaine à l'auberge de Chinguetti pour accueillir les randonneurs. De Ouadane à Zouérate, il faut aussi mobiliser chauffeurs de 4x4 et mécaniciens ainsi que des cuisiniers pour la fourniture de repas. »*

Villages réanimés

Dans les rangs des nomades se recrutent les indispensables guides capables de se repérer dans ces espaces infinis ou les chameliers qui conduisent les méharées, caravanes de sédentaires en quête de dépaysement. *« Mes frères aînés se sont déjà exilés dans les* kebbe, *les quartiers populaires de Nouakchott* (la capitale de la Mauritanie, NDLR), déplore le jeune Moustapha. *Moi, je voudrais continuer à vivre comme mes parents, sous la tente. Si les étrangers viennent nous visiter, ce sera peut-être possible. »* La référence constante à la *khaïma* signale l'attachement à un mode de vie fait de transhumance et de liberté. La tente se plie, ses occupants sont toujours prêts à lever le camp. *« Je connais des contremaîtres de la Snim,* poursuit Moustapha, *qui ont gardé leur troupeau de dromadaires. »* Sous le salariat, l'esprit nomade.

Depuis peu, un autorail importé de Suisse permet de varier les plaisirs. Grâce aux évitements, le « Train du désert » circule sur l'unique voie empruntée par le convoi minéralier qui évacue le fer de Zouerate jusqu'au port de Nouadhibou. L'attraction ferroviaire est une opportunité pour les oasis disséminées le long du trajet et gagnées par la torpeur. Dans la palmeraie de Char, à cinq kilomètres de la gare de Choum, ne subsiste qu'un seul jardinier. Les voyageurs annoncés obligent à retaper les bungalows en terre et leur toit de palme, à préparer le ravitaillement. *« Au bout du compte,* assure Abderrahmane Doua, *nombre de villages de la zone revivent. »*

Autre effet bénéfique, la manne touristique contribue à la relance de l'artisanat. Entre deux excursions, un petit groupe de femmes propose de jolies blagues à tabac en cuir, un lot de bracelets, des pinces à épines (utiles pour les marcheurs au long cours), un arsenal de théières (qui président plusieurs fois par jour à de désaltérantes cérémonies). *« Nous évitons les commerçants,* ajoutent de concert les responsables de la Snim et du Point Afrique. *La priorité est donnée aux artisans et à leur famille sur les intermédiaires de tout poil. »*

Yves Hardy

La « Khaïma » (la tente maure) remplace l'hôtel.

Aux confins du Sahara, un tourisme différent, à dimension humaine, fait ses premiers pas. En déléguant les responsabilités aux autochtones. Clin d'œil du destin, la soif de désert des modernes pèlerins permettra peut-être aux fils des nuages de poursuivre leur inlassable quête. ■

Yves Hardy

L'AGROTOURISME EN FRANCE

Un complément de revenu vital

Des gîtes ruraux aux fermes auberges, les nouveaux modes d'accueil chez l'habitant sont plébiscités par les citadins et aident de nombreuses exploitations agricoles à vivre. Reportage dans la France profonde.

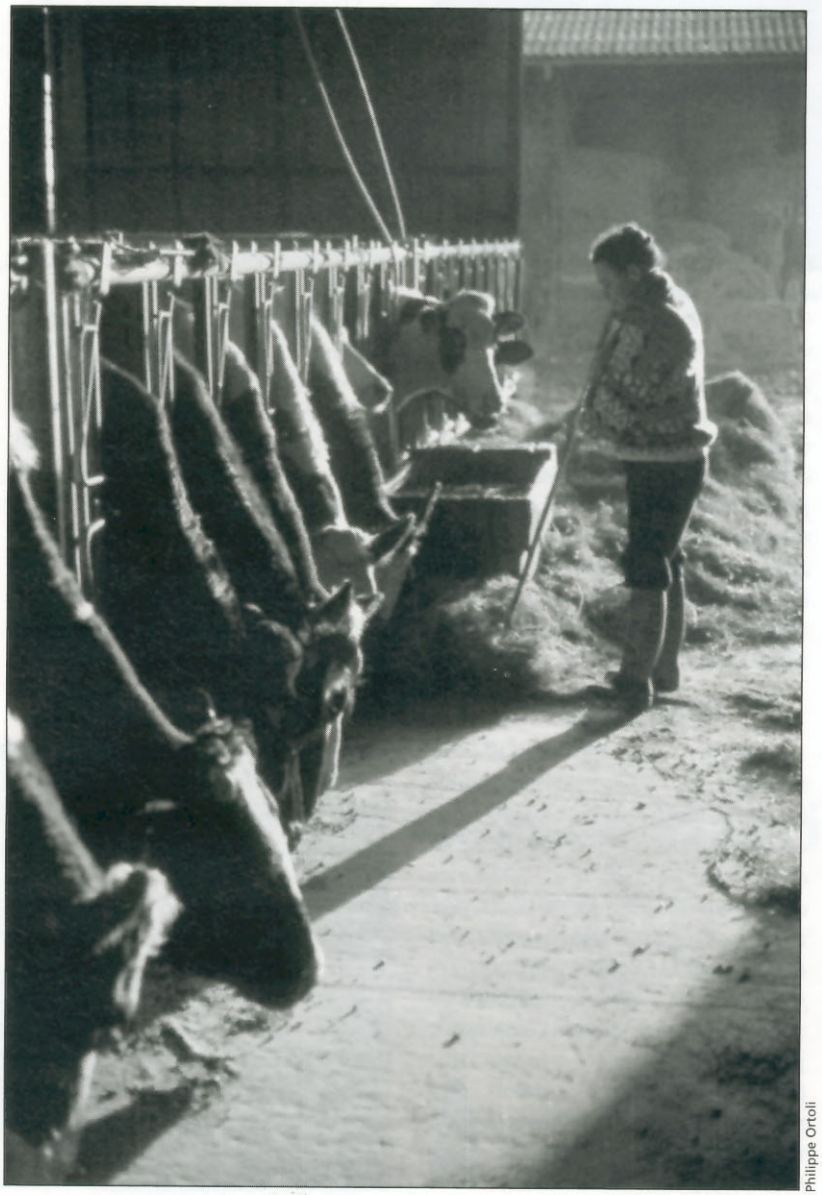

Philippe Ortoli

Il existe une demande croissante des citadins pour les vacances à la ferme.

CHAQUE année, c'est la même surprise : le succès, très parisien et toujours renouvelé, du Salon de l'agriculture. Par centaines de milliers, les citadins déferlent, dans le parc des expositions de la Porte de Versailles, au pavillon des provinces et assistent aux concours des champions animaux. « *On vient y retrouver ses racines,* disent les médias ; *il n'y a pas un Parisien qui n'ait de proches racines campagnardes.* » Mais les banlieusards, dont l'origine est aujourd'hui souvent moins bretonne ou auvergnate que sahélienne, maghrébine ou asiatique, ne sont pas les derniers à venir prendre l'air d'une France profonde qu'ils ne connaissent pas. C'est dire qu'il ne s'agit plus seulement de nostalgie, mais aussi d'une aspiration, de plus en plus clairement exprimée en période d'urbanisation majoritaire, à un équilibre social dont la ruralité, jadis méprisée, semble devenir un élément essentiel. La demande croissante des citadins pour les vacances à la ferme constitue une autre manifestation de cette évolution de fond. Le tourisme rural, l'accueil en milieu agricole, est aujourd'hui un axe de réflexion fort pour le monde paysan aussi bien que pour les professionnels du tourisme et pour les aménageurs de territoire.

Vacances paysannes

La ferme de la Charité, au cœur de la France, a une expérience déjà longue de cette activité. Elle s'est créée en 1987, à Tournon-Saint-Martin (Indre), bourg frontière entre trois anciennes provinces, le Berry, le Poitou, la Touraine, dans l'austère région de la Brenne, couverte de landes, d'eau (c'est le « pays des mille étangs ») et de forêts. Des terres pauvres, marécageuses en hiver, croûteuses en été, où l'activité économique ne se maintient qu'à force d'initiatives : pisciculture, fromages de chèvres d'appellation contrôlée (les pyramides de Pouligny), productions fermières et ventes directes sur les marchés d'alentour.

A la ferme de la Charité, donc (82 hectares de pâturages, 60 mères-vaches limousines, race dite allaitante car elle ne produit pas de lait pour la consommation humaine, elle le garde pour nourrir ses veaux), la famille Gagnot a choisi deux solutions pour subsister : la vente directe de viande prédécoupée (en sacs de 5 et 10 kilos, pour mise en congélateurs, ce qui répond à un mode de consommation répandu en milieu rural) et l'accueil à la ferme. L'exploitation est en EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) ; le fils, Frédéric, a la responsabilité du troupeau et de la conduite de l'exploitation, Jean, le père, du secteur viande, Renée, la mère, de l'agrotourisme.

L'activité d'accueil y est très diversifiée : un gîte rural complet, une chambre d'hôte, un gîte d'étape col-

lectif pour groupes de randonneurs. Mais aussi un accueil vacances à la ferme (groupes de dix enfants, de 6 à 12 ans, pendant trois semaines) qui nécessite une restauration complète, une animation, un encadrement par deux moniteurs. « *Un seul suffirait,* précise Renée Gagnot, *la norme légale est de un moniteur pour douze enfants, mais nous tenons à ce que les conditions soient les meilleures possibles, d'autant que les enfants qui viennent pour ce type de vacances sont souvent issus de milieux défavorisés, et de familles à problèmes.* » Ces vacances paysannes sont aussi éducatives : la ferme de la Charité est attributaire du label « Gîte Panda », qui signale une activité d'initiation à la nature. La Brenne, classée parc naturel régional, est une réserve animalière de première importance. L'observation des oiseaux sauvages, les cormorans, les circaètes, les grèbes, les hérons, les palmipèdes, y amène des visiteurs de l'Europe entière.

Priorité à la rencontre

Les gîtes ruraux, réputés être des activités d'appoint, ont, selon la loi, droit à six chambres. A partir de sept, cela devient un hôtel rural, qui relève d'une autre réglementation et d'une autre fiscalité. Mais ici on n'en demande pas tant. « *L'activité d'accueil reste un complément,* dit Frédéric Gagnot ; *l'élevage reste le moteur de l'exploitation.* » Et sa mère insiste sur la notion d'accueil familial. « *Il faut du confort, c'est évident, mais la vocation de l'agrotourisme, ce n'est pas l'hôtellerie ; les professionnels font ça très bien. C'est un type d'accueil qui doit privilégier la rencontre et les relations sociales. Par exemple lorsque les enfants sont là, ils mangent la cuisine familiale du terroir. Si j'en accueillais plus, il faudrait une cuisine normalisée, des contraintes techniques qui changeraient tout.* »

Ce tourisme de diversification devient parfois à son tour le moteur de l'exploitation. C'est surtout vrai pour les fermes auberges, qui diffèrent d'un restaurant classique dans la mesure où elles doivent servir à table au moins 70 % de la production de l'exploitation agricole. La ferme auberge de Lavergne, à Saint-Martin-le-Château, dans l'épaisseur forestière de la montagne creusoise, est ainsi née d'un lieu d'accueil pour adolescents en difficultés. Pierre et Noëlle Digan, lui sculpteur, elle pédagogue, ont d'abord estimé qu'une activité paysanne pouvait être un support pédagogique au rééquilibrage psychologique de ces jeunes (originaires pour la plupart des banlieues déglinguées de la région parisienne). Ainsi sont apparus un poulailler, un élevage de porcs (des « culs noirs », race limousine naguère encore en voie de disparition), du maraîchage, puis un élevage d'aurochs (qui, à l'instar du bison, devient une diversification dans les régions d'élevage). Et enfin la ferme auberge, qui permet de fixer sur place la valeur ajoutée. Et de faire renaître une exploitation de plein exercice dans une région vidée par des décennies d'exode rural. ■

Georges Chatain

Georges Chatain

La diversification dans le tourisme sert parfois de moteur à l'exploitation.

L'accueil rural en France : des gîtes aux fermes auberges

L'accueil en milieu rural est assuré par des agriculteurs et des non agriculteurs :
- un réseau spécifiquement agricole de 3 000 exploitations (sur 800 000 en France) qui propose huit gammes de « produits agrotouristiques » : fermes auberges (800), campings à la ferme (800), produits de la ferme (900), goûters à la ferme (250), fermes de séjour (250), fermes équestres (200) et, depuis peu, deux nouveautés : 200 fermes de découverte et pédagogiques, 3 chasses à la ferme. Ce réseau est géré par l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture)(1) qui regroupe les organisations professionnelles agricoles majoritaires. A ce réseau d'agriculteurs s'ajoute celui de « Accueil paysan » dans la mouvance du syndicalisme minoritaire de gauche de la Confédération paysanne(2). Il se veut moins professionnel mais plus convivial.
- un réseau rural de 55 000 adresses (3) où les agriculteurs sont minoritaires : sur les 38 000 propriétaires, 38 % sont des agriculteurs. C'est le réseau d'accueil le plus important : il brasse un chiffre d'affaires de un milliard de francs par an avec 30 millions de nuitées. Des normes de confort et de tarifs ont été élaborées, identifiées par des épis, de un à quatre selon la qualité. Plusieurs formules sont possibles : les gîtes ruraux (maison ou appartements indépendants) (43 000) ; les chambres d'hôte dans la maison du propriétaire avec petit déjeuner et table commune (7 000) ; les gîtes d'étape (hébergements simples, individuels ou collectifs (1 530) ; les camping privés (1 040) ; les gîtes d'enfants (420) ; les chalets loisirs (385).

(1) Bienvenue à la ferme, APCA, 9, rue George-V, 75008 Paris. Tél. : 01.53.57.10.10.
(2) Fédération nationale accueil paysan, 9, rue de la Poste, 38000 Grenoble. Tél. : 04.76.43.44.83.
(3) Gîtes de France, 59, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 01.49.70.75.75)

Des touristes pour construire des écoles

Des touristes contre des écoles. C'est l'équation réalisée depuis quelques mois par une ONG indienne qui anime, dans la province de Calcutta, un tourisme villageois dont profite le monde rural.

ELLE s'appelle Mass Education et derrière ce nom un peu inquiétant se trouve une ONG indienne tout à fait rassurante qui se charge de construire des écoles et des dispensaires dans des villages des environs de Calcutta. Depuis un an, elle se charge aussi de faire découvrir à des touristes étrangers la vie dans les campagnes en leur facilitant les rencontres avec les villageois. La formule est simple : le visiteur achète son billet d'avion dans son pays et contacte l'association dès son arrivée en Inde. Pour 30 dollars par jour - nourri, logé, transporté et accompagné d'un guide parlant les dialectes - le touriste se rend où il veut, notamment parmi 50 villages où est implanté Mass Education. Rencontres avec le chef du village, des groupes femmes, des agriculteurs, l'aident à mieux comprendre la vie économique et sociale de ceux qui habitent le pays. *« Il s'agit là de ce qu'il convient d'appeler un "tourisme à la carte" dont chaque circuit ou implantation est construit à la fois à partir de l'attente des visiteurs et des nombreuses possibilités offertes par les réseaux locaux de l'association »*, explique Josiane Lapotre, responsable du Groupe de soutien aux mouvements d'éducation populaire et de développement en Inde, relais de Mass Education en France. Ce tourisme différent, très embryonnaire, a été expérimenté, pour le moment, par une vingtaine d'Européens, Français et Hollandais notamment. Il est destiné à augmenter les revenus de Mass Education pour lui permettre de poursuivre sa mise en place de structures éducatives, sanitaires et de formation dans le monde rural. Selon Josiane Lapotre, ces actions remportent *« un succès extraordinaire, entre autres au niveau des femmes qui ont appris à lire et à écrire. On trouve des stérilets, des pilules dans des coins complètement perdus »*. ■

Nicolas Bocca

Contact : Josiane Lapotre,11, rue de la Plaine de France, 95570 Bouffemont, France .
Tél. et fax : (33) 01.39.91.20.05.
Sukumar Singh, Mahamayatala P.O. Garia, Calcutta 700084 West contact
Bengale, Inde. Tél. : 00 91.33.47.72.010.
Fax : 00 9133 47.72.010.

Les paysans du Fouta Djalon veulent des gîtes ruraux

COMPOSÉ de hauts plateaux pouvant aller jusqu'à 1 400 m d'altitude et entaillés par une multitude de cours d'eau donnant naissance à des cascades, des vallées encaissées et des points de vue panoramiques, le massif du Fouta Djalon (Guinée) offre une grande variété de paysages, des savanes herbeuses aux forêts galeries, vestiges de la forêt primaire, en passant par les zones cultivées. Les villages aux cases rondes sont proches les uns des autres, ce qui facilite les circuits pédestres. C'est en partant de ce constat que la Fédération des paysans du Fouta Djalon, créée en 1992, tente de diversifier les revenus agricoles tirés de la culture de l'oignon et de la pomme de terre en se lançant dans le tourisme rural depuis mai 1996.

Cette organisation paysanne a recruté, à plein temps, un jeune à cet effet. Il s'agit de répertorier les sites touristiques, de restaurer des gîtes et de former des ruraux à leur gestion, d'aménager de nouvelles cases, de publier un guide. Un bureau local des gîtes doit être ensuite créé pour assurer la promotion et rechercher la clientèle.

Si la route entre Conakry, la capitale de la Guinée, et le Fouta Djalon est goudronnée, le massif lui-même est sillonné de pistes qui suppose des véhicules tout-terrain pour le déplacement des touristes, reconnaît la fédération qui a besoin de l'appui de différents bailleurs pour donner réalité à ce projet destiné tout autant à diversifier les revenus agricoles qu'à construire des écoles et des dispensaires dans cette région très isolée. ■

Nicolas Bocca

Fédération des paysans du Fouta Djalon, BP 52, BP 52 Pita, république de Guinée.
Tél. et fax : (224) 51.10.60.

Tourisme sans développement à Mbang-Mboum

Il ne suffit pas d'avoir un site séduisant et des touristes qui le visitent pour se développer. Le correspondant du journal La Voix du paysan, *au Cameroun, explique pourquoi.*

André L. Wamba

L'enclavement des sites freine le développement touristique.

La chute Ganzama sur la rivière Bini, près du village de Mbang-Mboum (60 km de Ngaoundéré, au Cameroun) est un site merveilleux. Elle est visitée de plus en plus souvent par les touristes mais pour le guide Awalou, *« le village n'en tire aucun bénéfice ». « Les touristes donnent juste une petite somme au seul chef du village ; ils ne font aucun achat parce que nos artisans préfèrent vendre en ville, comme Ngaoundéré. »*

Au contraire, pour Amadaou qui totalise dix ans dans l'activité artisanale (production et vente) à Ngaoundéré, *« ce sont les guides qui nous "tuent" le marché, ils veulent seulement leurs intérêts ; ils se mettent à la place des touristes et pourtant, ils ne dépensent rien ! Dès que vous dites un prix, ils conduisent les Blancs ailleurs. Je fais souvent une semaine sans vendre quelque chose. Mes amis ont même abandonné ce métier qui ne donne plus rien et sont partis chercher mieux ailleurs ».*

L'enclavement des sites

Il y a, d'autre part, des gîtes ruraux, certains créés par les collectivités locales ou les syndicats, d'autres privés, dans les environs de Ngaoundéré, à Mbé, Likok, Tchabal, mais ils rapportent peu et ont créé peu d'emplois.

En fait, c'est l'enclavement des

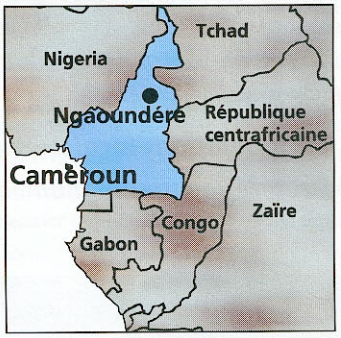

sites touristiques qui est le véritable frein au développement local dans l'Adamaoua. Il faut y ajouter les frais dus aux taxes douanières qui sont très souvent mal compris par les touristes.

Des taxes dissuasives

La douane camerounaise stipule que le touriste peut repartir avec des objet d'artisanat à condition de payer les taxes de sortie. De plus en plus de touristes hésitent à acheter des objets d'art pour retourner chez eux parce que, disent-ils, *« nous dépenserons encore plus à la douane ».*

Adamou d'ajouter : *« Lorsque les touristes achètent un objet d'art, ils exigent toujours une facture, alors que bien souvent le prix de cet objet n'atteint même pas 500 francs CFA ; c'est difficile pour nous qui n'avons pas fait beaucoup d'école d'écrire ces papiers-là ; ils nous disent que c'est pour la douane mais lorsqu'ils reviennent chez nous, il nous racontent leurs mésaventures avec la douane et ne veulent plus rien acheter. Que faire ? »* ■

André L. Wamba
correspondant de
La Voix du paysan,
BP 334 Ngaoundéré (Cameroun).
Tél. : (237) 25.25.79.
Fax : (237) 25.23.77.

Les safaris, moteur du développement

Le tourisme de parc et de vision est le plus solide espoir de développement de certaines régions d'Afrique, mais aussi d'Asie et d'Amérique latine. A condition que les populations locales aient intérêt à préserver leur capital nature en bénéficiant de la manne financière générée par les safaris.

D.R.

CAMPFIRE AU ZIMBABWE

Les éléphants font vivre les villages

Depuis huit ans, certains villages du Zimbabwe perçoivent des revenus du tourisme de chasse. Mais la recherche d'un développement local fondée sur la gestion de la grande faune butte sur de nombreux problèmes.

A L'OMBRE des manguiers, les cent quarante familles du petit village de Masoka, dans la moyenne vallée du Zambèze, près de la frontière avec le Mozambique, tiennent, en cette fin de journée de l'hiver austral, une assemblée générale extraordinaire à plus d'un titre : il s'agit de répartir une partie des bénéfices tirés des concessions de chasse aux tour-opérateurs. Il y a huit ans, ce village au nord-ouest du Zimbabwe vivait chichement du maïs tiré d'une terre peu fertile, accidentée et mal arrosée et devait se protéger des animaux sauvages - buffles et éléphants surtout - qui dévastaient les récoltes et détruisaient parfois les maisons. Avec une moyenne d'un éléphant au kilomètre carré, ce pachyderme n'est pas une espèce menacée de disparition au Zimbabwe, contrairement à d'autres pays d'Afrique. Aujourd'hui, Masoka est riche : les concessions de chasse ont rapporté au village 71 000 dollars (400 000 francs) en 1994, une somme qui a permis de construire un centre médical, d'agrandir l'école, de rémunérer des gardes-chasse et de financer une équipe de football. De plus, les habitants ont encaissé des dividendes conséquents, quatre fois plus élevés que la défunte allocation sécheresse. « *Avant, nous pensions avoir trop d'animaux car ils volaient constamment notre nourriture. Nous ne les comptions pas. Maintenant nous sommes heureux à chaque fois que nous voyons un éléphant. Nos voisins se plaignent de ne pas en avoir assez* », dit un habitant. Il est vrai qu'un trophée du pachyderme peut être facturé jusqu'à 33 000 dollars (environ 190 000 francs) dont 12 000 dollars environ reviennent au village, somme énorme quand on sait qu'une famille rurale de huit personnes vit avec 150 dollars (850 francs) par an.

La vitrine de Campfire

Cette volonté d'aider au développement local des zones défavorisées sur le plan agricole par une gestion équilibrée de la faune sauvage a été mise en place en 1989 par un projet désormais célèbre dans le petit monde des réserves africaines, le programme Campfire (programme de gestion des ressources indigènes dans les zones communales, *Communal areas management programme for indigenous resources*). l'Etat, par l'intermédiaire de son Département des parcs nationaux et de la vie sauvage, a transféré la propriété de la faune aux conseils de *district* (l'équivalent des régions françaises) désormais habilités à conclure des contrats de chasse ou de tourisme avec des tour-opérateurs, à condition de reverser une partie des revenus

à l'échelon administratif inférieur, celui des *wards* (l'équivalent des départements) qui en redistribue aux *vidcos* (cantons) puis aux villages.

Masoka n'est donc pas un cas isolé au Zimbabwe puisque Campfire s'applique sur une bonne moitié du pays, sur les terres dites communales par opposition aux parcs et propriétés privées. C'est cependant un cas privilégié que l'organisation met systématiquement en vitrine en raison d'une réussite qui tient à l'abondance de la faune et à la faible densité de population. La situation est loin d'être la même partout : *« Les ressources varient considérablement d'un district à l'autre, 375 000 dollars dans les districts les plus riches en faune sauvage, 8 000 dollars dans d'autres »*, reconnaît Marianne Courouble, membre d'une des huit organisations de Campfire, Africa Resources trust. Il se trouve en effet que les écarts de population sont énormes entre les 52 districts du pays ; celui de Guruvé, par exemple, est riche en pachydermes que se partagent 50 000 habitants seulement tandis que celui de Bulawayo a près de deux millions habitants et peu d'éléphants. Dans certains districts, les agriculteurs préfèrent étendre les champs de coton que préserver un écosystème favorable à la grande faune. C'est donc le cœur même du système Campfire qui est en cause. Le coton contre les éléphants si le coton rapporte plus que les éléphants. La mécanique de protection de la faune basée sur l'intérêt économique des habitants ne peut fonctionner.

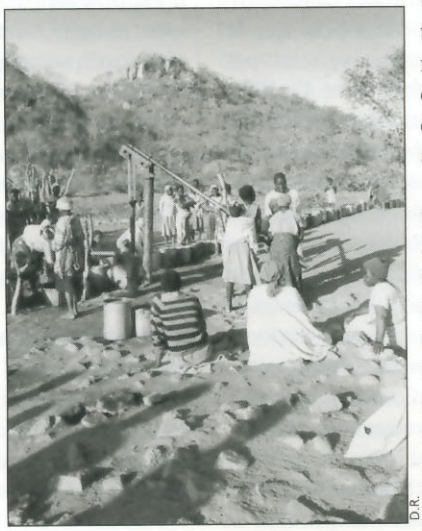

D.R.

Ce puit a été construit à Masoka grâce aux revenus tirés de Campfire.

« Un des principaux problèmes de Campfire réside dans cette inégale répartition de la faune sauvage dans les districts et, à l'intérieur des districts, entre les wards », confirme Antoine Vagnini, en poste pour le Cirad au Zimbabwe. *« Certains wards sont victimes de la faune (dégâts aux cultures, aux villages notamment) qui ne fait que traverser leur territoire, alors que d'autres en sont bénéficiaires car la faune y stationne, et c'est chez eux que les chasseurs opèrent. »*

Aucune péréquation entre districts ou même entre wards n'est effectuée en raison de l'opposition des populations et des hommes politiques locaux. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un projet d'écotourisme financé par le Fonds français pour l'environnement mondial tente de rééquilibrer les ressources en élargissant les activités au tourisme de vision de la petite faune, souvent mieux répartie dans les wards que les grands animaux.

Une autre critique adressée au programme Campfire est d'avoir maintenu un système centralisé donnant tous pouvoirs aux districts, au détriment d'une gestion locale permettant aux habitants de s'impliquer dans la gestion durable de la faune sauvage : *« La motivation principale du conseil de district est plus de capter les fonds tirés de l'exploitation de la faune que de mettre en œuvre des processus de gestion de la faune au bénéfice direct des populations du district. A part des indemnités en cas de destruction de récoltes, celles-ci ne tirent guère de bénéfice direct de ces revenus »*, affirme Philippe Lavigne Delville du Gret (Groupe de recherche et d'études technologiques). Pour un chercheur du Zimbabwe, James Murombedzi, *« Campfire a conduit davantage au renforcement du rôle du conseil de district dans les affaires locales (...), ce qui est contradictoire avec les principes d'autodétermination communale défendus par Campfire »*.

Dernier écueil enfin, à l'échelon du village, derrière l'unanimisme de façade, ce sont les hommes qui prennent les décisions : *« Les enfants de l'école n'ont pas de bancs, nous avons besoin d'un second bâtiment pour héberger tous les élèves mais le village a décidé d'acheter un tracteur »*, regrette une institutrice. La question du pouvoir au sein des villages surgit aussi quand les chefs traditionnels contestent les décisions du village et tentent de gérer eux-mêmes les revenus.

Malgré ses insuffisances, Campfire est tout de même une référence en Afrique. *« Le concept Campfire est en pleine expansion au Zimbabwe et il est devenu une vedette internationale. La faune produit beaucoup d'argent »*, affirme Eric Féron, ancien chercheur du Cirad au Zimbabwe. Pour lui, *« une chose au moins est à présent sûre : les espèces animales et végétales sauvages n'ont plus à prouver leur valeur et leur potentiel pour le développement rural en Afrique, en complément de l'agriculture traditionnelle »*. ■

Philippe Ortoli

Le programme Campfire

400 000 ruraux bénéficient du programme Campfire qui est géré par un collectif de huit organismes dont l'association Campfire qui représente les conseils de districts et défend l'intérêt de ses communautés (wards et villages). Parmi les autres organismes figurent le Département des parcs nationaux et de la vie sauvage (qui donne des avis techniques) le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Au niveau du district, l'instance suprême est le conseil de district composé de représentants élus des wards. Le district négocie les concessions de chasse dans les zones communales sur la base de quotas établis par le Département des parcs, perçoit les revenus du tourisme (droits de chasse, concessions et paiement des trophées), en reverse une quote-part aux wards chargés de financer les projets de développement présentés par les villages à condition de les avoir approuvés. Des rapports très politiques s'établissent ainsi entre villages et élus de wards parfois tentés par le clientélisme.

Les zones communales où s'applique le programme ont été créées par les colons européens de l'ex-Rhodésie qui s'approprièrent les terres les plus fertiles. Elles recouvrent 40 % du territoire. Plus de la moitié de la population du Zimbabwe (11 millions de personnes) y vit.

Les zones consacrées à la faune (parcs nationaux et zones de safari) couvrent près de 10 % du territoire (plus de 3 millions d'ha).

LE NOUVEAU VISAGE DES PARCS NATIONAUX

Retombées locales obligatoires au Burkina Faso

S'inspirant de Campfire, des parcs africains sont gérés pour appuyer le développement local en associant les communautés villageoises. Exemple du parc national d'Arly au Burkina Faso.

LE parc national d'Arly à l'est du Burkina Faso est désormais géré par le secteur privé : l'Etat a signé en juin 1998 un contrat de concession avec trois actionnaires (dont une ONG ayant des objectifs de préservation de l'environnement). C'est la voie ouverte à un nouveau mode de gestion intéressant financièrement les habitants de la région à l'entretien et à la conservation de la faune et de la flore. Les travaux de réhabilitation vont commencer pour que le parc puisse présenter son nouveau visage à la prochaine saison sèche, fin 1998.

Pour que la gestion du parc ait un effet sur le développement local, plusieurs mécanismes sont prévus : le cahier des charges fait obligation d'employer la main-d'œuvre locale pour son aménagement (ouverture de pistes, signalisation, accueil des touristes et des chasseurs), son entretien, son fonctionnement (guides de chasse).

Par ailleurs, les communautés villageoises sont directement intéressées au fonctionnement du parc de deux façons : par l'intermédiaire de « zones de chasse villageoises » gérées par un « comité villageois de chasse » qui perçoit les droits de chasse, d'une part ; à travers des Fonds d'intérêt cynégétiques (FIC) appelés à percevoir 50 % des taxes de concession, d'autre part. De telles structures, totalement nouvelles, impliquent une refonte - qui est en cours - de la législation et de la réglementation burkinabé.

Ce programme bénéficie d'un financement du Fonds français pour l'environnement mondial. *« Tout l'enjeu de notre aide est d'accroître la revalorisation du patrimoine, de favoriser la redistribution locale et d'en faire un élément de développement durable »*, explique Christophe Crépin, du secrétariat du Fonds français pour l'environnement mondial. *« Nous sommes dans la logique de Campfire mais contrairement à ce projet du Zimbabwe, ce ne sont pas les districts qui tiennent les cordons de la bourse mais les communautés villageoises. L'argent local reste local. D'autre part, Campfire marche bien dans les districts où il y a beaucoup d'éléphants et peu d'habitants alors que nous cherchons une répartition moins inégalitaire entre les zones. »* ■

Ph. O.

BRACONNAGES ET DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Menaces sur le parc Niokolo

A la frontière de la Guinée et du Sénégal, l'immense parc de Niokolo-Koba se dégrade. En cause, le braconnage intensif, le manque de crédits d'entretien et l'hostilité d'une population spoliée dès l'origine. Un exemple de ce qu'il ne faut plus faire.

LES braconniers tiennent les cent cinquante gardes de la réserve sur le pied de guerre. Huit d'entre eux, déjà, ont été tués par balles, et cinq blessés. Trois militaires du contingent y ont également laissé leur vie. Le jour où nous partons, des braconniers sont signalés. Comment les gardes ont-ils bien pu les repérer dans une nature aussi foisonnante ? Ils ont tout simplement relevé des traces de pneus de bicyclette dans la cendre d'une clairière dégagée précocement par le feu pour favoriser la repousse des herbages. Encore faut-il savoir que les chasseurs, qui passent des mois dans des zones pratiquement inaccessibles, se font ravitailler en eau et en vivres par des villageois circulant à bicyclette, lesquels rapportent en retour le gibier tué au village.

Gardes et braconniers ne luttent pas à armes égales. Les seconds sont mieux armés que les premiers. Sans compter que plus de 93 % de ceux-ci prendront leur retraite en 2002. De quoi justifier l'inquiétude du lieutenant Bouacar Ndiaye : si aucun recrutement n'intervient, il ne restera alors que dix gardes pour près d'un million d'hectares ! Et l'argent fait cruellement défaut : les gardes

ne disposent que de trois véhicules aux pneus lisses, sans radio, et n'ont même pas de tronçonneuse.

Le problème est le même du côté guinéen. Les cinquante gardes-faune guinéens frais émoulus d'un centre de formation récemment créé à Dalaba n'ont pas été recrutés faute de budget. Le parc de Badiar, nouveau lui aussi, est peu à peu vidé de sa faune par les habitants des villages environnants - nombreux à avoir conservé les armes fournies aux milices populaires par l'ancien dictateur Sékou Touré. Avant tout, il faut bien comprendre qu'au Sénégal comme en Guinée, le pire ennemi de la conservation de la nature, c'est la pauvreté. Comment expliquer à un père de famille dont les enfants ont faim qu'il ne doit pas tuer l'antilope ou la pintade qui passent à sa portée ?

Lors de la création du parc du Niokolo, cinq villages situés à l'intérieur de son périmètre ont été déplacés d'autorité et replantés à 50 kilomètres de là. L'amertume des habitants ne s'est pas estompée avec le temps : les terres étaient meilleures, les vergers en plein rendement, la chasse florissante. Ils ont dû abandonner leurs cimetières et le mausolée du marabout du village de Badi, aujourd'hui en ruine, s'enfonce inexorablement dans les replis d'un immense fromager. ■

France Bequette
Courrier de l'Unesco, février 1998

Un des plus anciens parc d'Afrique

Créé en 1926 au Sénégal, le parc du Niokolo-Koba est l'un des tout premiers d'Afrique. D'une superficie de 913 000 km2, il a été classé en 1981 site naturel du patrimoine mondial de l'Unesco. Il fait partie des 337 réserves de biosphères sélectionnées dans 85 pays de la planète en raison de l'échantillonnage de paysages, d'espèces animales et végétales que l'on peut y rencontrer. Ce parc est destiné à former une grande réserve transnationale de biosphère avec le parc limitrophe du Badiar(Guinée). Pour l'heure, 3 000 personnes le visitent chaque année.

UNE POLITIQUE AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Bouthan contrôle le tourisme

Récemment ouvert aux touristes, le Bouthan, petit pays accroché à l'Himalaya, a mis en place une politique très ferme pour stimuler l'économie locale. Explications de l'association Transverses dans les colonnes de sa revue.

La maintenance des chemins de trek est gérée par les autorités du parc. Un contrat est passé avec les populations locales pour l'entretien des ponts piétonniers et des chemins (...). Les abris et refuges, le long des chemins autrefois construits par le gouvernement, ont été remis aux communautés locales qui en ont l'entier contrôle et en assurent l'entretien. Les populations locales fournissent la nourriture des trekkeurs : fromages frais, légumes. Les trekkeurs se voient proposer des produits locaux, plutôt que des produits importés. Les transports pour les randonnées sont assurés par les communautés locales : yacks, chevaux et porteurs. Les animaux sont changés à chaque frontière de district, de sorte qu'il ne puisse exister aucun monopole et que les animaux ne soient pas soustraits trop longtemps aux travaux des champs auxquels ils sont indispensables. Dans les régions reculées, les transporteurs se font payer un prix élevé.

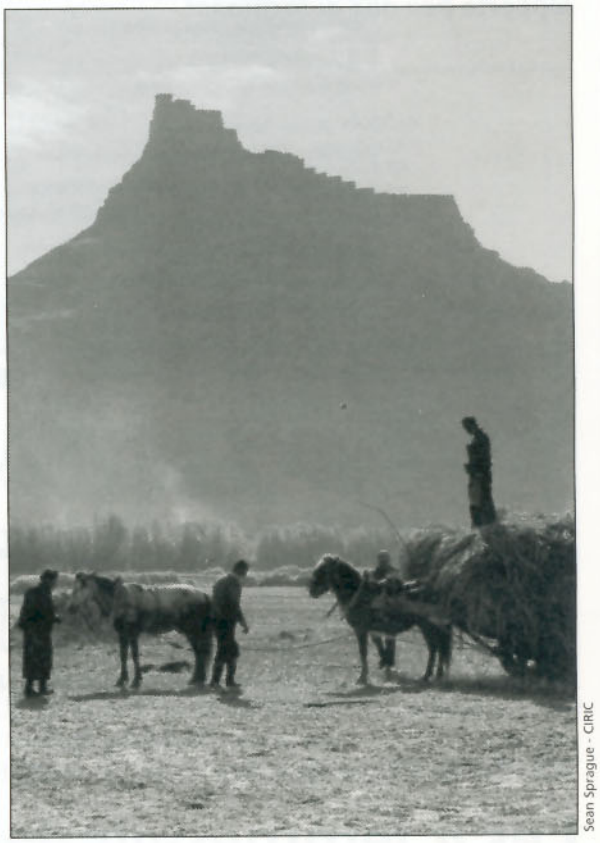

Sean Sprague - CIRIC

Le Bouthan a ouvert ses frontières au compte-goutte.

Savoir-faire local

La vente des produits artisanaux représente une intéressante source de revenus pour les habitants. L'artisanat local est également utilisé par les voyagistes organisateurs des treks. Par exemple les paniers de bambou utilisés durant les treks sont achetés par les voyagistes. La durée d'un panier est d'environ deux ans. Il s'agit d'un produit entièrement local pour lequel il existe une demande permanente.

La vente d'artisanat au Bhoutan est liée au tourisme. Il s'agissait autrefois d'objets d'usage courant. Ces ustensiles sont souvent remplacés par des objets de plastique vendus à bas prix par les Indiens dans les villes. Le gouvernement a organisé un certain nombre de centres de tissage et d'autres produits artisanaux, ce qui encourage le maintien du savoir-faire, aide les populations à rester dans leur village d'origine et accroît le rôle des femmes en leur permettant d'augmenter le revenu familial.(...)

Chaque guide est tenu de remettre un rapport sur la façon dont le touristes ont respecté l'environnement. Les infractions sont punies. Après trois infractions, l'autorisation peut être retirée aux voyagistes. ■

(1) *Transverses infos* n° 12, éditée par Transverses, « association de réflexion, d'information et d'action sur le tourisme Nord-Sud », 7, rue Heyrault, 92100 Boulogne. Tél. 01.49.10.90.84.

Les dégâts du tourisme ethnique

Sur les traces des explorateurs occidentaux, le tourisme ethnique, à la recherche des peuples et des cultures indigènes, fait beaucoup de dégâts et rapporte peu aux autochtones.

Samba Fall - Sénégal

TOURISME ETHNIQUE EN ASIE DU SUD-EST

Les « femmes-girafes » dans des zoos villageois

Caricature du tourisme ethnique, la visite des femmes kayan au long cou réfugiées dans des camps thaïlandais enrichit leurs exploiteurs et nourrit à peine leurs victimes.

ELLES ont un cou très long revêtu de colliers successifs qui ont été posés un par un, chaque année, entre cinq et vingt-cinq ans : les femmes kayan, une ethnie montagnarde à cheval sur la Birmanie et la Thaïlande du Nord, sont devenues dans le vocabulaire des guides touristiques et des agences de voyage, les « *femmes-girafes* » ou, tout simplement « *longs cous* ». On peut les regarder, comme au zoo, dans quelques villages du nord-est de la Thaïlande où certaines d'entre elles ont dû se réfugier pour fuir l'armée birmane en guerre contre des sécessionnistes de l'ethnie karen.

C'est ainsi que dans la région de Mae Hong Son, près de la frontière birmano-thaïlandaise, les touristes déboursent 250 bahts (35 francs) pour observer et photographier ces femmes qui reçoivent en retour une trentaine de francs par mois et par famille pour survivre. Dans certains de ces villages, une vingtaine de femmes kayan ainsi exploitées défilent devant une centaine de touristes quotidiens. Ces réfugiées font partie des circuits des tour-opérateurs de toutes nationalités. « *Les femmes peuvent circuler dans le village. Elles portent sur elle une prison de cuivre qui leur enserre la gorge. Comment pourraient-elles s'enfuir ? En ville, elles seraient immédiatement repérées et ramenées au camp. Et qu'y feraient-elles ? Elles n'ont connu que la forêt. Eloignées de leurs époux, elles ne pourraient y survivre seules. Originaires de Birmanie, elles ont grandi dans la forêt jusqu'à ce qu'en 1988 la guerre civile les chasse de leur territoire* », racontait déjà *Le Monde diplomatique* en juin 1994.

Deux millions de touristes

Depuis, le commerce culturel continue sur fond de corruption locale en dépit des états d'âme du gouvernement thaïlandais qui s'inquiète de l'impact de ces pratiques sur la campagne de promotion internationale du tourisme dans le pays.

Le cas de ces femmes kayan - observable à l'identique chez les nomades massaïs de l'Afrique de l'Est, sédentarisés et folklorisés - montre jusqu'à la caricature les dégâts de ce tourisme culturel de « masse » dont la ville de Chieng Mai est l'une des capitales mondiales. Au nord de la Thaïlande, cette ville de 170 000 habitants héberge une centaine de tour-opérateurs du monde entier et reçoit près de deux millions de touristes par an qui s'éparpillent en groupes dans les montagnes avoisinantes pour y faire

de la randonnée et du trekking. Non loin de la ville, le village de Ban Doï Pui, à l'intérieur d'un parc national, reçoit 200 000 touristes par an.

Ce type de tourisme devrait s'étendre dans la ville voisine de Chieng Rai et gagner le sud-ouest de la Chine (province du Yunan) tout proche, de même que le Laos et la Birmanie avec lesquels des liaisons sont programmées.

Mais, pour l'instant, contrairement aux apparences, la manne touristique ne fait qu'effleurer les habitants de ces régions qui trouvent des emplois à la journée comme porteurs ou guides, avec un petit débouché pour la production artisanale. « *L'apport économique des groupes de trekking au niveau local revient aux intermédiaires : les agences de voyage, leurs guides et les sous-contractants. Les miettes sont pour les villageois* », affirme Jean Michaud, un anthropologue autrefois guide dans cette région.

Le prix à payer est lourd. Les autochtones font les frais d'un développement anarchique aux seules mains de Thaïlandais ou d'étrangers méprisant les « *sociétés d'accueil* » dont les façons de vivre, de manger, de se vêtir, de mourir sont figées dans le folklore pour correspondre à l'attente des touristes. Mais les choses commencent à changer : en réaction à ces excès, des ONG et des associations locales tentent d'atténuer la situation des victimes du tourisme et d'améliorer le sort des minorités grignotées par la « civilisation ». ■

Franck Michel,
Anthropologue, directeur de la revue Histoire et Anthropologie.

Un dragon au long cou

A l'origine de cette coutume d'élongation du cou (jusqu'à 30 centimètres) au moyen de colliers successifs (qui peuvent peser jusqu'à 5 kilos), il y a la mythologie kayan d'après laquelle c'est un splendide dragon au long cou qui a fondé le premier peuple kayan. Bons agriculteurs et bons commerçants, les Kayan ont subi les effets des guerres civiles qui touchent la Birmanie du Nord : en 1987, en particulier, 7 000 Kayan ont été déplacés par l'armée birmane en lutte contre la guérilla menée par l'ethnie karen. Quelques centaines d'entre eux traversèrent la frontière pour s'installer dans des villages thaïlandais ouverts aux touristes.

ENTRE ACCULTURATION ET FOLKLORISATION

Ecueils touristiques en vue pour les Dogons du Mali

Protégés par un accès difficile, une forte cohésion sociale et le prestige d'une culture sur laquelle des générations d'ethnologue se sont penchés, les Dogons du Mali contrôlent un tourisme encore modeste. Jusqu'à quand ?

AVEC les nomades massaïs de l'Afrique de l'Est et les Pygmées de l'Afrique des forêts, les Dogons font partie des ethnies les plus recherchées par certains touristes occidentaux pour leur authenticité présumée. « *Presque totalement isolés du monde, les Dogons ont conservé la plupart de leurs coutumes* », écrit un guide français (1) qui recommande de « *ne manquer sous aucun prétexte* » cette « *balade* » bien que « *le coin commence à devenir touristique* ».

Une falaise de 300 mètres de hauteur à laquelle sont accrochés quelques-uns des 500 villages du pays dogon qui se prolonge jusqu'à la frontière du Burkina Faso, focalise l'intérêt des étrangers pour cette région, berceau de l'ethnologie française : sur les traces de Marcel Griaule, de Michel Leiris, du cinéaste Jean Rouch, une armada de chercheurs en sciences humaines - une centaine d'ethnologues, d'archéologues, de linguistes, etc. - continue d'étudier à la loupe ce peuple qui a fuit l'islamisation de l'Afrique en ▶

Philippe Ortoli

Les Dogons fascinent l'étranger.

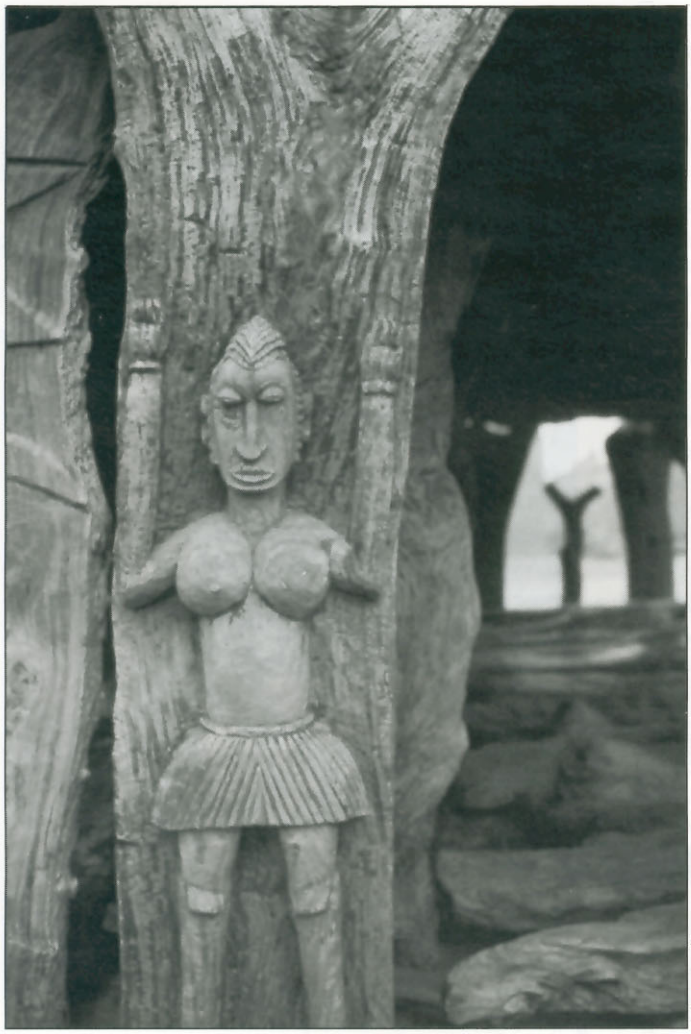

Philippe Ortoli

Entrée d'une* toguna, *le temple dogon. Les statues sont reproduites en série pour les touristes.

trouvant refuge dans ces falaises qui commencent à être prises d'assaut par les touristes. Chaque année, 50 000 d'entre eux affrontent, pendant quelques heures, chaleur et inconfort à la recherche des rites de cette « *société des masques* », de ses statuettes religieuses et de ses greniers à mil au chapeau pointu perdu dans des amas rocheux.

Une manne sélective

Ce tourisme apporte à certains Dogons un revenu complémentaire appréciable : les propriétaires de la quinzaine de petits hôtels, de restaurants, de taxis-brousse, de mobylettes à louer, en font partie. De même que les guides - 150 environ dans le cercle (département) de Bandiagara - qui parviennent à gagner 75 000 à 100 000 francs CFA par semaine en pleine saison, époque à laquelle 150 à 200 touristes débarquent chaque jour dans cette zone. Les artisans bénéficient eux aussi des retombées de ce tourisme : rares sont les familles de ce cercle où il n'y a pas un sculpteur sur bois, un tailleur, un teinturier d'habit traditionnel dogon. « *Tous les objets artisanaux fabriqués s'écoulent sans aucun problème* », affirme Abou N'Diaye, sculpteur sur bois. Une statuette se vend entre 10 000 et 50 000 francs CFA (entre 100 et 500 francs français). « *Chaque année, je laisse pas moins de 30 millions de francs CFA (30 000 francs français) dans les villages du cercle* », affirme même un revendeur.

Mais cette manne est sélective. « *En réalité,* estime un observateur, *le tourisme fournit un complément de revenus non négligeable à 1 000 ou 1 500 personnes, enrichit, quelques tour-opérateurs, quelques antiquaires habiles à patiner des objets qui sortent de chez l'artisan, des guides qui escroquent les touristes, mais il échappe à la plupart des Dogons. Des villages ne voient jamais passer de touristes qui se concentrent dans quelques bourgs, Bandiagara, Bankass, Sangha.* »

Folklorisation

Paradoxe : c'est pour avoir été tant étudiée par les ethnologues qu'une partie du pays Dogon, celle des falaises, a été inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité en 1989. Une promotion - autre paradoxe - qui pourrait accélérer le développement d'un ethnotourisme limité à l'heure actuelle par l'absence de routes goudronnées et d'infrastructures hôtelières et qui pourrait transformer les Dogons plus sûrement que ne l'ont fait les visiteurs de ces dernières années. C'est en tout cas l'opinion d'un ethnologue, Eric Joly, qui craint que le pays Dogon ne soit transformé en « *réserve* », que les rites, cérémonies, façons de vivre et de travailler de ses habitants ne soient gelées, « *folkorisées* » pour « *correspondre à l'attente des touristes* ». Ce qui serait, à ses yeux, un bon moyen de tuer la culture dogon en voulant la protéger. Mais pour les Maliens et certains Dogons, « *le bitumage de la route prévu entre Sévaré et Bangha attirera inévitablement des promoteurs qui viendront construire des hôtels pour le plus grand bien de tout le Mali* ». ■

Philippe Ortoli et Fadjigui Sinaba

(1) *Guide du routard, Afrique Noire* 1997-1998, Hachette, 379 pages, 78 francs.

Des jeans sous les plumes

Les indiens Makas sont visités régulièrement par les touristes de passage à Asuncion. La tribu est établie en face de la capitale du Paraguay, de l'autre côté du fleuve du même nom, si bien que les touristes doivent s'y rendre en bateau. Le bruit du moteur de la pirogue qui s'approche de la rive est le signal du branle-bas dans le *pueblo* : les femmes enlèvent leurs vêtements contemporains et se mettent les seins nus, les hommes retirent montres-bracelets et baskets et troquent jeans contre parures à plumes. Un Indien sans plumes n'est pas un vrai Indien, foi de touriste ! Les Makas vivent aujourd'hui comme dans un jardin zoologique et leur vie s'écoule au rythme des visites des touristes. En plus de la pose photographique rémunérée de quelques dollars, leurs seules activités quotidiennes sont le tissage d'objets aux couleurs fluos exécrables et la confection d'arcs et de flèches tristement minuscules et inutiles mais qui plaisent bien aux gringos américains.

Demain le monde, revue du CNCD , n°24-25, mai-juin 1998, 9, quai du commerce, 1000 Bruxelles.

FRANCK MICHEL, ANTHROPOLOGUE ET GUIDE DE VOYAGES

« La nécessaire éducation des touristes »

Anthropologue, Franck Michel est aussi accompagnateur de touristes pour une agence de voyages culturels en Asie. Il analyse dans cet entretien ce que pourrait être un tourisme respectueux des différences.

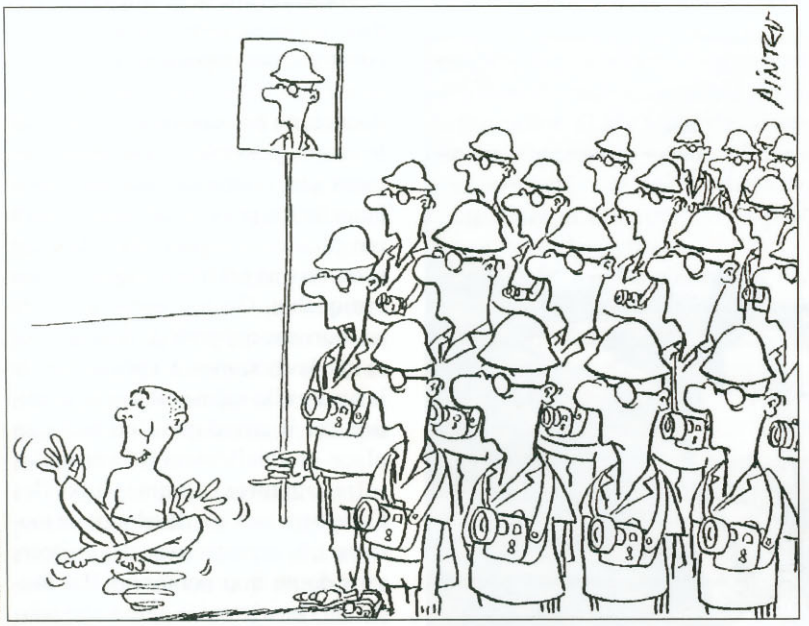

Pinter - France

Grain de Sel : ***N'y a-t-il pas contradiction entre vos deux métiers, l'ethnologue qui tente de se fondre dans une société pour la comprendre, et le guide qui fait irruption dans un milieu avec des touristes portant leur culture en bandoulière ?***

Franck Michel : Si je fais de l'accompagnement, c'est que je juge que cela peut être utile. D'abord, parce que l'ethnotourisme, le tourisme de rencontre avec l'autre, peut aider au développement local. Mais aussi et surtout parce que je participe à l'éducation des touristes en les aidant à comprendre une autre culture, d'autres valeurs, d'autres façons d'être. Les groupes que j'accompagne - entre quatre et dix personnes - traversent des ethnies et restent quelques jours dans les villages. Je suis un interprète dans tous les sens du terme. Au début du voyage, mes touristes partent en aventuriers mais ils deviennent, au fil des jours, beaucoup plus humbles, oublieux d'eux-mêmes. Je suis satisfait car j'ai l'impression d'être parfois utile et d'aider un certain tourisme a être moins polluant, plus respectueux de l'autre.

C'est un tourisme qui coûte cher, non ?
Ce tourisme alternatif nécessite des compétences. Si on veut organiser du tourisme alternatif, il faut s'en donner les moyens : il faut des accompagnateurs botanistes, géologues, vulcanologues, historiens, ethnologues, archéologues, etc. C'est un tourisme qui coûte plus cher pour le voyageur car il ne peut fonctionner qu'avec de petits groupes et un fort encadrement.

Donc, un tourisme minoritaire ?
Oui, d'une certaine manière puisqu'il est réservé à quelques-uns, ceux qui ont un niveau culturel assez élevé et des revenus plus importants que la moyenne. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas d'effet d'entraînement pour le développement économique d'un village ou d'une région. C'est aussi grâce au savoir acquis par les touristes, puis à leur immersion dans le milieu autochtone, que la quête de l'autre prend tout son sens malgré un imaginaire touristique souvent marqué par le désir d'exotisme et la recherche de soi.

Pourtant ce tourisme-là est en expansion ?
Oui et c'est pourquoi je suis pessimiste. Car ce tourisme d'aventure, culturel, est dans l'air du temps, il est de plus en plus important mais les tour-opérateurs cherchent à le rentabiliser en constituant des groupes trop volumineux - vingt-cinq personnes qui débarquent dans un village, ça fait un choc ! La clientèle est en train de changer. Il y a vingt à trente ans, les gens du tourisme alternatif ressemblaient aux routards et aux militants tiers-mondistes. Aujourd'hui, on en est très loin.

Ce type de tourisme est donc en train de changer de nature ?
C'est vrai, effectivement, le tourisme alternatif est en train de devenir un tourisme de masse ou, plutôt, un genre de tourisme repris par les agences de voyage traditionnelles. Les gens ne veulent plus bronzer idiot, ils ont besoin de faire quelque chose, de donner des alibis culturels à leur voyage. On programme des rencontres avec des peuples en voie de disparition, Indiens, Pygmées, Papous, cultivateurs itinérants qui pratiquent le défrichis-brûlis. C'est de l'exotisme à portée de main. Il n'y a que le goût du spectaculaire, loin d'une curiosité positive à l'égard de l'autre qui suppose que l'on accepte les différences, que l'on joue avec elles pour se rapprocher et se comprendre. La mixité du monde est en marche. Elle est surtout indispensable. Le tourisme devrait aider à ce gigantesque brassage et non pas jouer le rôle d'un bulldozer qui écrase les moins nombreux ou les plus vulnérables. ■

Propos recueillis par Philippe Ortoli

Vers un tourisme de développement ?

Le tourisme du siècle prochain sera « durable » et devra servir les populations locales. Entre code de bonne conduite et révolution du tourisme, les bailleurs de fonds commencent à mettre en musique une nouvelle partition pour un « tourisme de développement ».

Alain Piroges - CIRIC

ENTRETIEN AVEC GEORGES CAZES, CHERCHEUR

« Le tourisme local doit être soutenu comme l'agriculture »

Géographe de formation et professeur de l'Université de Paris, Georges Cazes analyse, dans cet entretien, l'impact des différents types de tourisme sur le développement du tiers-monde (1).

Grain de Sel : *Le tourisme peut-il être un facteur de développement dans les pays du Sud ?*
Georges Cazes : Cela dépend de quel tourisme. Dans les années 70, le tourisme était considéré comme un *« passeport pour le développement »* (2). Il s'agissait en réalité d'un tourisme surtout balnéaire, d'un tourisme de masse. La Banque mondiale, par exemple, a aidé à financer de gigantesques projets comme Cancun au Mexique, Port El Kantaoui en Tunisie. Mais depuis, l'aide dans ce secteur s'est raréfiée. Les bailleurs de fonds considèrent qu'aider au développement touristique, c'est aider le consommateur étranger plus que le pays d'accueil. Ils ont tiré un bilan très négatif des actions passées. Les entreprises, le matériel, les produits, les transporteurs viennent du Nord.

Le tourisme fondé sur la découverte de la nature, celui que l'on appelle écotourisme voire ethnotourisme quand il s'agit de rencontrer des peuples, n'est-il pas davantage un facteur de développement local ?
Cet écotourisme se distingue en effet du « technotourisme », le tourisme construit, par opposition à l'écotourisme qui est un tourisme de randonnée, de bivouac où l'on construit le moins possible. C'est effectivement une forme de tourisme dans laquelle les pays en développement ont plus de perspectives. Mais cet écotourisme est très critiqué et il est critiquable. On lui reproche d'être un tourisme qui protège plus la nature que les hommes. La protection de la nature elle-même est sujette à caution car il arrive que l'on mette en place graduellement de véritables infrastructures comme aux îles Galapagos où s'est développé un tourisme très organisé avec des visiteurs sans doute trop nombreux. La fondation Darwin qui le gère a une politique commerciale assez critiquée par les spécialistes.

Mais les pays d'accueil profitent tout de même de cet écotourisme ?
Non, car contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce tourisme n'entraîne pas de grosses retombées locales : ce sont les tour-opérateurs qui maîtrisent les opérations, montent des bivouacs, apportent de la nourriture. Seul impact : l'embauche de quelques guides. On manque d'interlocuteurs locaux : un récent colloque sur le tourisme méditerranéen l'a montré. Ainsi, dans le Haut-Atlas marocain, il y a un effort pour mettre en place un tourisme de découverte et de randonnées mais l'impact local est réduit ; faute d'interlocuteurs sur place, il faut passer par des intermédiaires nationaux. En outre, la demande des touristes est souvent très sophistiquée et nécessite l'importations de nombreux produits.
De plus, il faut bien voir que ce type

de tourisme mis en place par des organismes de voyages tels que Terres d'aventure, Explorator, Nouvelles Frontières, intéresse des groupes réduits et, au total, un nombre limité de personnes, ce qui est par ailleurs respectable et positif.

Est-ce que, après les erreurs passées, le tourisme des parcs et des réserves n'évolue pas vers une meilleure prise en compte des besoins locaux ?

Il semble que l'on aille vers une évolution de ce type. Car au départ, on a protégé les animaux mais pas les populations locales avec qui il y a eu de sérieux problèmes. Le tourisme s'est approprié certaines régions et a transformé ses habitants en larbins.
Ce tourisme-là est malgré tout celui qui offre les perspectives les plus intéressantes pour l'Afrique. Pour l'instant, c'est le seul qui marche. Le tourisme balnéaire tourne à vide, y compris au Sénégal et en Côte d'Ivoire, en raison de la cherté des transports et de l'instabilité politique de certains pays.
Le problème de la cherté des transports vers l'Afrique est difficile à contourner : pour que les prix baissent il faudrait qu'il y ait plus de monde, mais pour qu'il y ait plus de monde, il faudrait que les prix baissent. A l'heure actuelle, un séjour au Sénégal coûte plus cher qu'en Thaïlande. On peut comprendre que les opérateurs de tourisme ne prennent plus de risques.

Est-ce qu'il n'y a pas des tentatives pour développer un tourisme plus équilibré, plus attentif aux intérêts économiques du Sud ?

Ces tentatives sont anciennes. C'est ce qu'on appelle un tourisme alternatif. Il représente un renversement complet de perspective. On peut le résumer par une formule : ce qui doit l'emporter, ce n'est pas le développement du tourisme mais un tourisme de développement ; ce qui est prioritaire, c'est l'économie locale plus que la satisfaction des touristes. Ce type de tourisme valorise le potentiel local, fait appel aux produits locaux, aux hommes du pays qui reçoivent la part la plus importante des bénéfices.

Est-ce vraiment difficile à mettre en œuvre ?

Les grands opérateurs de tourisme, le Club Méditerranée par exemple, ont une logique d'entreprise. Leur souci, c'est le développement de leur société. Ils se préoccupent peu de développement local. Il faut donc faire appel à des opérateurs locaux. C'est ce qui est le plus difficile à trouver. Le tourisme, c'est tout un réseau, très compliqué, avec du transport aérien, de la logistique à terre, l'utilisation de l'informatique. Les petits opérateurs locaux ne sont pas capables d'y accéder. Il existe un problème de professionnalisation et de formation. Il n'y a pas de raison que des populations locales deviennent spontanément des hôteliers de haute volée et des comptables pianotant sur ordinateurs.
En réalité, le tourisme alternatif est une économie comme une autre qui mérite d'être soutenue comme le sont des projets agricoles ou la constitution de zones franches.

Pour favoriser le « tourisme durable », comme tente de le faire, la charte du même nom ?

Tourisme durable, cela ne veut rien dire. Il serait plus exact de dire : développement durable du tourisme. C'est un concept qui est à la mode. La Charte du tourisme durable (voir page 27) est davantage une philosophie qu'un ensemble de règles contraignantes. Elle s'apparente parfois à un vœu pieu. Cela dit, l'idée de développement durable est très novatrice. C'est l'idée qu'il faut transmettre aux générations futures des ressources non dilapidées : sauvegarder des écosystèmes, maintenir la qualité de l'eau, de l'air, protéger les sites, la faune, la flore, tout en permettant à l'homme de se développer. Cette exigence concerne évidemment le secteur touristique. Le tourisme intégré est souvent mieux placé que le tourisme de masse pour cela. ■

Propos recueillis par Philippe Ortoli

(1) *Tourisme et Tiers-monde, un bilan controversé*, Georges Cazes, L'Harmattan, Paris, 1992, 210 pages.
(2) *Tourisme, passeport pour le développement ?* Emmanuel de Kadt, Banque mondiale et Unesco, 1980, 345 pages.

L'inégalité des pays en développement face à la manne touristique

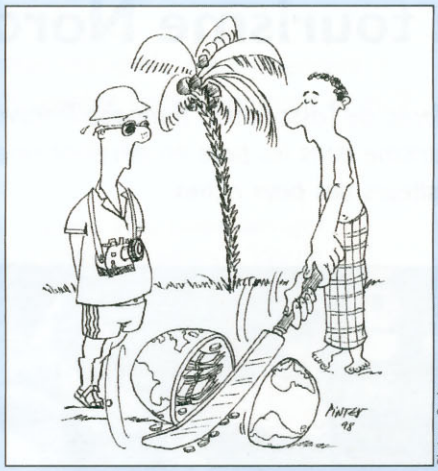

En 1997, le tourisme a rapporté plus de 443 milliards de dollars, chiffre qui confirme qu'il s'agit bien de la première industrie mondiale. Mais les trois quarts de cette manne sont allés à l'Europe (219 milliards) et à l'Amérique (120 milliards), selon les statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)(1). Les pays en développement se partagent le quart restant de manière très inégale, la région Asie de l'Est-Pacifique en percevant la plus grande partie - 81 milliards - , l'Afrique et l'Asie du Sud recueillant les miettes (respectivement 8,7 et 3,9 milliards de dollars).
Ces profits sont la contrepartie logique des flux touristiques qui se déversent surtout sur la partie développée de la planète : sur les 613 millions de personnes qui ont fait un déplacement touristique en 1997, selon les statistiques de l'OMT, 360 millions ont été en Europe, 119 millions en Amérique du Nord et du Sud confondues dans ces chiffres, 90 millions en Asie de l'Est et Pacifique. L'Asie du Sud (Inde, Bangladesh, Pakistan, Sri-Lanka), pourtant peuplée de un milliard d'habitants, est une des régions les moins attractives avec seulement 4 millions de touristes. L'Afrique a accueilli 23,5 millions de personnes (augmentation de plus 10 % en un an) mais les déplacements se font dans quelques pays seulement : Afrique du Sud, Maroc, Tunisie qui reçoivent la moitié des touristes en Afrique, Kenya, Tanzanie, Zimbabwe. Dans les vingt pays qui reçoivent le plus de touristes, ne figurent que trois pays en développement : Chine (6e rang avec 23 millions de touristes) ; Mexique (8e rang, 21 millions), Thaïlande (5 millions), Mexique. La France, première destination touristique devant les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni, a reçu en 1997 plus de 52 millions de visiteurs.
Industrie en expansion continue, le tourisme devrait être pratiqué par 1,6 milliard de personnes en 2020, selon les projections de l'OMT. L'Afrique devrait recevoir 75 millions de visiteurs au lieu des 20 millions actuels.
(1) Faits saillants 1997, OMT

POINT DE VUE

« Pour une révolution du tourisme Nord Sud »

Présidente de l'association française Transverses, Dora Valayer dénonce les dégâts du tourisme dans les pays en développement et appelle à une prise de conscience des visiteurs des pays riches.

Alain Pinoges - CIRIC

Le Nord pratique un tourisme souvent dévastateur pour les pays du Sud.

On parle d'abondance des guerres, des grandes épidémies, des tremblements de terre. Mais les dégâts du tourisme sur les populations rurales des pays du Sud ne sont pas assez connus. Ils se font sans témoins. Quand les terrains de golf se multiplient comme aux Philippines, c'est au détriment des paysans dont les terres sont grignotées et l'eau rationnée pour l'entretien du gazon en saison sèche. Quand on construit en Inde, sur la côte de Goa, une ligne d'hôtels, des villages de pêcheurs sont rasés. En Afrique, si les Massaïs ont été expulsés de leurs territoires en Tanzanie, c'est pour céder la place aux safaris. Ce sont quelques-uns des multiples exemples des nuisances d'un certain type de tourisme pour les populations rurales des pays du Sud.

On ne peut se contenter de dire que ce tourisme n'est pas si dévastateur puisqu'il fait entrer des devises. Avant d'en arriver là, un pays doit engager des sommes importantes en aménagements, aéroports, routes, autoroutes, voirie, espaces destinés aux implantations hôtelières. Plus le pays est pauvre et sous-équipé, moins il est préparé à l'accueil touristique, plus les aménagements sont onéreux et moins ils sont adaptés aux besoins immédiats et urgents de la population.

Changer de cap

Compte tenu de l'explosion du marché du tourisme, première industrie mondiale qui mettra en mouvement plus de 1,5 milliard de personnes en 2020 contre 600 millions aujourd'hui, il est urgent de changer de cap pour que le développement de cette activité ne se fasse pas, au troisième millénaire, une fois encore, au détriment des populations du Sud. L'équilibre de notre planète en dépend aussi.

Car le tourisme n'est pas un mal absolu à prescrire absolument. Bien géré, il peut, au contraire, contribuer au bien-être des populations locales, au bonheur des touristes et au dialogue entre les autochtones et leurs visiteurs. A condition que toutes les parties concernées soient sur un pied d'égalité pour l'aborder et le traiter. A condition que les populations locales soient associées au projet.

Le problème est que la population ignore le plus souvent ce qui se prépare. Des débats, des expertises et de longues études sur le terrain précèdent une implantation touristique. On rassure par des promesses les habitants inquiets : le tourisme va changer leur vie, il y aura plus d'argent, des emplois plus tard pour les enfants, du bien-être pour tous. Seuls les plus malins y trouvent leur compte. Quand tout a basculé, il est trop tard.

Prise de conscience

Des codes de bonne conduite ont été mis au point. La Charte du tourisme durable est le plus abouti. Elle rappelle les conditions d'un tourisme durable. Elle suppose de changer les règles du jeu de ce tourisme dévastateur pratiqué bien souvent par les visiteurs du Nord dans les pays du Sud. Il faut œuvrer pour son application.

Il faut aussi une prise de conscience du touriste. Car lorsque le plus attentif des visiteurs, le plus soucieux de justice, du respect des droits de l'homme et de l'environnement, celui en qui les habitants pourraient trouver un allié, contemple le beau paysage tropical autour de son hôtel, qui lui dira que, il y a quelques années à peine, il y avait là un village de pêcheurs heureux dont une partie seulement a trouvé des sous-emplois dans le tourisme ? Les autres ont tout perdu, leur habitat, leur instrument de travail et leur vie sociale. ■

Dora C. Valayer
Association Transverses,
7, rue Heyrault, 92100 Boulogne
Tél. et fax : 01.49.10.90.84

La Charte du tourisme durable

Mise en chantier lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Rio en 1992, la Charte du tourisme durable a été achevée et adoptée par la Conférence mondiale sur le tourisme durable qui s'est tenue en avril 1995 aux îles Canaries sous l'égide de l'Unesco, de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme) et de l'Union européenne. Mais elle n'a jamais été présentée et adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, contrairement à ce qui était prévu.

Catalogue de bonnes intentions pour les uns, référence incontournable pour d'autres, cette charte n'a pas de valeur contraignante.

Composée de dix-huit articles, elle doit se contenter d'un appel à la bonne volonté en demandant aux gouvernements, aux professionnels du tourisme et aux touristes eux-mêmes d'appliquer *« des codes de bonne conduite »* permettant un développement touristique basé sur *« des critères de durabilité »*, c'est-à-dire *« supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales »*. *« Toute option de développement touristique doit avoir une incidence effective sur l'amélioration de la qualité de vie de la population.... »*, affirme l'article 8 de cette charte. Pour favoriser la diffusion de ce texte, l'OMT a entamé en 1997 des séminaires régionaux qui sont autant d'occasions de faire le point sur sa mise en application. Le premier de ces séminaires a été consacré au tourisme européen et s'est tenu à Londres, le deuxième au tourisme du Sud-Est asiatique et a eu lieu à Djakarta (Indonésie) en octobre 1997. Les prochaines réunions doivent se dérouler au Zimbabwe, aux Caraïbes et en Amérique latine. Sur le tourisme durable, l'OMT a publié un *« Guide à l'intention des planificateurs locaux »* et, en 1992, *« Les Principes directeurs sur l'aménagement des parcs nationaux »*, étude en cours d'actualisation pour tenir compte des nouveaux impératifs de développement local. **N.B.**

L'appui conditionnel des bailleurs de fonds à un tourisme différent

Les bailleurs de fonds, y compris la Banque mondiale, recommencent à s'intéresser au tourisme. A condition qu'il protège l'environnement et qu'il profite à la population locale.

Créé en 1994, le Fonds français pour l'environnement mondial n'est pas, a priori, compétent pour soutenir des projets touristiques : il est chargé de financer des actions en faveur de l'environnement ayant un intérêt supranational (protection de la biodiversité, des eaux partagées, de la couche d'ozone, réduction des gaz à effet de serre). Doté d'un budget annuel encore modeste - 110 millions de francs par an, ce Fonds est géré depuis ses origines par l'Agence française de développement (ex-Caisse française de développement).

Les appuis au tourisme sont en réalité possibles si les projets protègent la biodiversité de manière directe (par la constitution de parcs, de réserves) ou indirecte (par la conservation et la revalorisation des écosystèmes) et à condition qu'un mécanisme permette une redistribution des revenus à la base pour favoriser le développement local.

Réhabilitation de parcs

C'est ainsi que le Fonds soutient la réhabilitation de parcs nationaux au Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire, pour développer à la fois le tourisme de chasse et le tourisme de vision. Entre le Bénin et le Burkina Faso est en voie de constitution un ensemble de parcs et de zones de chasse unique en Afrique de l'Ouest. Les Africains viennent y chasser l'antilope.

D'autre part, à côté des parcs peuvent être constituées des « réserves de biosphère » dans certains terroirs villageois. Le Fonds français pour l'environnement mondial aide à identifier ce produit, à le conserver et à le valoriser : ainsi, à 150 km au sud de Niamey (Niger), dans la région de Dallo Bosso, canton de Kore, il y a de la brousse dite « tigrée » (végétation arbustive avec faune sauvage) où vit une centaine de girafes. L'idée est de faire participer les communautés villageoises à un organisme de gestion en faisant sous-traiter certains secteurs (par exemple, l'entretien des structures d'accueil).

La Banque mondiale convertie

Par ailleurs, le Fonds pour l'environnement mondial, mis sur pied en 1991 par la Banque mondiale, le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) et le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), dispose d'un budget de 900 millions de francs - auquel la France apporte sa quote-part - pour des actions du même type que le fonds français.

Pour sa part, la Banque mondiale annonce (1) qu'elle *« réexamine le rôle du tourisme dans le développement »* alors qu'elle avait fermé son département tourisme il y a vingt ans. Elle vient de réunir une conférence à Washington le 23 juin avec l'Organisation mondiale du commerce sur le *« tourisme au XXIe siècle »*. La Banque mondiale semble cependant évoquer essentiellement de grands projets nécessitant d'importants travaux tout en faisant référence à l'environnement et au partage de la valeur ajoutée : *« Le tourisme exige des infrastructures (routes, eau et assainissement, hôpitaux, communications et transports) pour attirer les hôteliers et les voyagistes »*, souligne la banque qui s'estime *« bien placée pour offrir des conseils aux gouvernements soucieux de développer le tourisme qui soit à la fois économiquement et écologiquement viable et qui profite aux populations locales. »* ■

Ph. O.

(1) *Banque mondiale actualités*, 18 juin 1998.

Organismes internationaux

Commission européenne

La Commission européenne a appuyé depuis dix ans près de 200 projets présentés par les pays ACP en matière d'écotourisme et de tourisme local. Elle prépare une communication sur sa *« stratégie d'appui au développement d'un tourisme durable dans le pays en développement pour l'Union européenne et ses Etats membres »* à l'automne prochain au Conseil des ministres et au Parlement européen.
DG VIII, Unité de développement de l'initiative privée, 200, rue de la loi, 1049 Bruxelles, Belgique.
Contact : Françoise Millecam.
Tél. : (32) 2.299.25.33.

FAO

Groupe de travail sur les peuples indigènes (WGIP, Working group indigenous people)

Depuis 1982, ce groupe de travail est réuni chaque année en juillet à Genève par la sous-commission pour la prévention de la discrimination et la protection des minorités (émanation de la Commission des droits de l'homme du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme).
Palais des nations, 1211, Genève 10 (Suisse).
Tél. : (41) 22.917.34.56.
Fax : (41) 22.917.02.12.
E-mail : http:///www.unhchr.ch
WGIP : même adresse.
Tél. : (41) 22.917.34.13.
Contact : Julian Burger

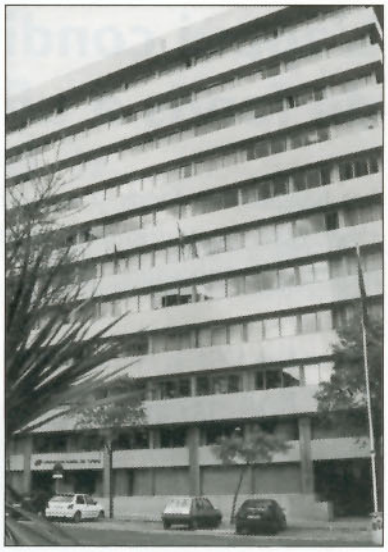
OMT

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Capitan Haya, 42 28020 Madrid, Espagne.
Tél. : (34) 1.567.81.00.
Contact : Eugenio Yunis, section environnement et développement.

Fonds pour l'environnement mondial

Banque mondiale, 1818 H street, NW, Washington, DC 20433 USA.
Tél. : (1) 202.477.1234.
Fax : (1) 202.477.6390.

Fonds français pour l'environnement mondial

AFD (Agence française de développement),
5, rue Roland-Barthes,
75598 Paris, Cedex 12.
Tél. : 01.53.44.31.31.
Fax : 01.44.87.99.39.
E-mail : http//www.cfd.fr
Contact : Jean-Pierre Barral

Organismes privés

Afdi (Agriculteurs français et développement international)

ONG des organisations agricoles françaises, Afdi n'a aucun projet de coopération touristique excepté dans le département du Gers (projet de séjours touristiques avec stages dans des villages du Bénin).
Afdi-Gers, chemin Caillaouère, 32000 Auch. Tél. : 05.62.61.77.99.
Contact : Bernard Dutoit.

De visu

Cette ONG veut démarrer au Burkina Faso un réseau d'accueil chez l'habitant (avec une participation aux activités) pour aider les associations villageoises à financer des projets de développement. En projet, un centre associatif de tourisme solidaire s'appuyant sur les organismes de tourisme sociaux français.
De visu, chemin des masques, 30250 Aubais.
Tél. : 04.66.80.24.07.
Contact : Pierre Martin-Gousset, Bénédicte Merlan.

Groupe développement

Créée en 1979 avec le soutien des compagnies aériennes françaises et des tour-opérateurs pour sensibiliser les professionnels du tourisme et leurs clients à la prostitution enfantine, cette ONG au nom curieux a élargi son activité à l'aide au développement par un tourisme *« équitable et respectueux de l'environnement »*.
Batiment 106, BP 07, 93352 Le Bourget Cedex.
Tél. : 01.49.34.83.13.
Fax : 01.49.34.83.10.
E-mail : 100636.3360@compuserve.com
Contact : Hervé Barioulet.

Transverses info

Héritière de l'association Devtour créée en 1980 par celui qui fut le promoteur du tourisme intégré au Sénégal, Christian Saglio, cette ONG milite activement pour un tourisme plus équitable.
7, rue Heyrault, 92100 Boulogne.
Tél. : 01.49.10.90.84.
Contact : Dora Valayer.

Le point Afrique

Cette coopérative héritière du point Mulhouse qui a développé les premiers charters veut désenclaver les régions défavorisées par une activité économique touristique. Elle veut aussi appuyer les ONG qui veulent mener des actions concrète de terrain dans le domaine économique.
Immeuble Litwin, 10, rue Jean Jaurès, 92800 Puteaux.
Tél.: 01.47.73.62.64.
Fax : 01.47.73.61.05.
Contact : Maurice Freund

Publications de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme)

Faits saillants 1997
Présentation des statistiques rassemblées par l'OMT.
OMT, 1997.

Développement d'un tourisme durable
Guide à l'intention des planificateurs locaux
Georges McIntyre
OMT, Madrid, 1996, 232 pages.

Aménagement des parcs nationaux et des zones protégées pour le tourisme
OMT et PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), Madrid, 1992, 56 pages.

Guide pratique pour l'élaboration et l'emploi d'indicateurs du tourisme durable
OMT, 1997, 80 pages.

Rapports

Le tourisme, un phénomène économique
Pierre Py
La Documentation française, Paris, 1996, 165 pages, 80 francs.

Pour un tourisme Nord-Sud porteur de développement
Actes du colloque du Groupe développement du 25 et 26 mars 1996 à Chantilly (France).
Groupe Développement, 137 pages.

Tourisme, passeport pour le développement ?
Emmanuel de Kadt
Editions Banque mondiale et Unesco, Paris, 1980, 345 pages.

Le tourisme, facteur de développement de l'outre-mer français.
Conseil économique et social
Journal officiel, *28 mai 1997, 224 pages, 28 francs.*

Livres

En route pour l'Asie
Le rêve oriental chez les colonisateurs, les aventuriers et les touristes occidentaux
Franck Michel,
Editions Histoire et Anthropologie, 18, rue des Orphelins, 67000 Strasbourg, France.

Les minorités dans le monde

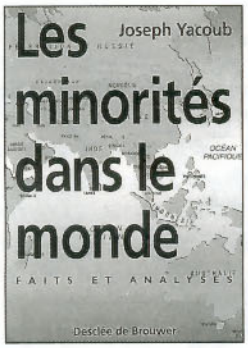

Joseph Yacoub
Editions Desclée de Brouwer, Paris, 1998, 928 pages, 480 francs.
Contact : 76 bis, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, France.

Tourismes, touristes, sociétés
Franck Michel
L'Harmattan, Paris, 1998, 326 pages.

Tourisme et tiers-monde, un bilan controversé
Les nouvelles colonies de vacances ?

Georges Cazes
L'Harmattan, Paris, 1992, 210 pages.

L'homme et la nature en Afrique

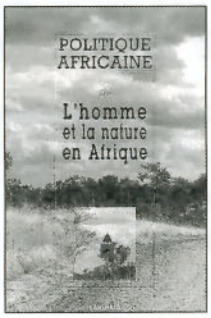

Politique africaine, revue du Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux, mars 1994, n° 53.
Contact : Domaine universitaire, BP 101, 33405 Talence cedex.
Tél. : 05.56.84.42.98.
Fax : 05.56.37.45.37.

Presse

« Lettre Tourisme et développement »
Lettre du réseau Tourisme et développement créée par le ministère des Affaires étrangères et le secrétariat d'Etat au Tourisme au début de l'année 1998. Son objet : la coopération internationale dans le secteur touristique. Diffusion sur demande.
Direction du tourisme, mission des affaires internationales, 2, rue Linois, 75015 Paris. Tél. : 01.44.37.36.00.
Contact : Francis Ventura.

« Demain le monde »
Enquête sur le tourisme dans le cadre d'un numéro spécial sur les transhumances humaines.
n° 24-25, mai-juin 1998, CNCD, 9, quai du commerce, 1000 Bruxelles.

« Peuples en marche »
Dossier Tourisme : le vrai voyage, c'est la rencontre, n° 136, mai 1998.
10, rue Lanterne, 69001 Lyon.
Tél. : 04.78.29.67.99.
Fax : 04.78.27.17.57.

« Le Monde de l'économie »
L'or bleu, première industrie mondiale, 8 juillet 1997, 10,50 francs.
Le Monde, Service de la vente au numéro, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Tél. : 01.42.17.29.97.

UNE ÉTUDE DÉCAPANTE SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

Les marigots de l'aide

L'aide ne joue-t-elle pas contre les dynamiques paysannes, ne freine-t-elle pas leurs initiatives ? Loin des généralités, un livre de terrain (1) décape avec bonheur les erreurs des organisations non gouvernementales et des administrations publiques. Analyse.

Samba Fall - Sénégal

VOICI une évaluation percutante du système d'aide, précise, dérangeante, illustrée de très nombreux exemples et, qui plus est, facile à lire. Elle se fait abondamment l'écho de l'irritation de responsables paysans, décortique pas à pas les faiblesses ou même les contresens du travail d'aide sur le terrain, en même temps qu'elle met en relief des expériences qui montrent un chemin à suivre. Les auteurs, Marie-Christine Gueneau et Bernard Lecomte, ont une longue expérience du milieu sahélien qu'ils ont pratiqué comme consultants sous des formes très variées. Dès le préambule, le ton est donné : *« Ce livre est le fruit de coups de colère, face à l'observation répétée des mêmes défauts des ONG du Nord et du Sud et des coopérations publiques. »*

Qui aide-t-on ? De l'aide pour quoi faire ? Par qui arrive l'aide ? Comment aide-t-on ? Les auteurs font semblant de se le demander en intitulant ainsi les quatre parties de leur ouvrage. Mais ils répondent sans détours. Leur fil conducteur : trop souvent, par sa logique même, le système d'aide s'oppose aux initiatives, aux efforts, à l'autonomie et même aux besoins véritables des organisations paysannes et des villageois. Une aide venue d'en haut, étroitement programmée, souvent envahissante, trop localisée et trop soucieuse de résultats rapides ne laisse guère de place à l'expression des besoins des bénéficiaires ni à leur participation responsable.

« En rang par quatre »

Chacun des onze chapitres - autant de coups de colère - suit le même plan, ce qui facilite considérablement la lecture : exposé des agacements critiques des auteurs, puis analyse - dans le droit fil de la thèse d'ensemble - des causes du défaut observé, semence d'espoir enfin par la présentation d'un exemple vécu illustrant une démarche alternative.

Les titres sont systématiquement provocants : *« Un mythe profitable : les plus pauvres » ; « En rang par quatre ! »; « Des encadreurs, non merci ! » ; « Au Nord des partenaires inconstants ou trop constants » ; « Les apprentis sorciers de l'économie » ; «Vous avez dit partenaires ? » ; « Pourquoi si peu d'exigences de qualité ? »*. La liste est longue de ces interpellations qui sont autant d'angles d'attaque d'un même système.

Utopie réaliste

Les analyses sont fines et précises, les exemples nombreux, la parole abondamment donnée à des responsables paysans. Les auteurs n'ont rien des critiques iconoclastes et froids : ce sont des passionnés qui, tout au long de leur carrière, ont travaillé à créer des espaces de libertés, de responsabilités et d'initiatives. Les exemples alternatifs systématiquement donnés en témoignent : *« Nous faisons le pari,* écrivent-ils, *que cette utopie est réaliste. »* S'ils prennent ce pari c'est qu'ils savent, sans doute mieux que beaucoup d'autres, que l'apparition, encore récente, d'organisations paysannes diverses et vivantes peut provoquer un changement du système d'aide.

Sur qui compter pour changer ? C'est précisément la question qu'ils

se posent en guise d'une conclusion un peu trop brève, à notre goût : D'abord donc, et avant tout, sur les organisations paysannes et, en leur sein, sur des acteurs désireux de modifier le rôle et les pratiques de l'aide. A condition que ces organisations soient suffisamment fortes sur le plan politique et exigeantes sur le plan technique pour se faire entendre. Elles le seront plus facilement si les ONG, consultants et autres intermédiaires, respectent leurs refus et accompagnent leurs essais.

A l'autre bout de la chaîne des acteurs de l'aide, le changement peut venir aussi, selon les auteurs, des opinions publiques, du Nord et du Sud, pour autant que les réformes envisagées ou possibles du système d'aide fassent l'objet de discussions publiques. Les militants des mouvements et de certaines ONG du Nord et du Sud assumeront alors un travail essentiel, et c'est la conclusion de ce livre finalement plus stimulant que provocant : *« Obtenir que les remises en question ne soient pas qu'apparence de réformes... Eux doivent délaisser la tentation du chacun pour soi et refuser de rejeter la responsabilité sur le "système". »* ■

Gérard Winter
président de l'Inter-Réseaux

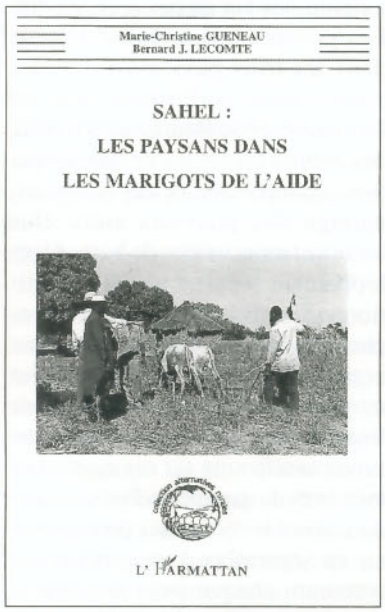

(1) Sahel : les paysans dans les marigots de l'aide, Marie-Christine Gueneau, Bernard Lecompte, L'Harmattan, 1998, 275 pages.

NOUVEAU MOYEN DE COMMUNICATION

Internet au service des campagnes

En place depuis six mois, le groupe de travail de l'Inter-Réseaux sur la production et la circulation de l'information plonge dans internet. Et trouve plusieurs projets - africains notamment - qui s'appuient sur ce média de l'an 2000.

La réflexion et les recherches entamées par le nouveau groupe de travail de l'Inter-Réseaux sur les moyens de communication qui permettent via internet de faciliter l'échange d'information entre les acteurs du développement (voir *Grain de Sel* n° 9, page 13) ont permis d'identifier des projets d'un nouveau type. Ce sont des projets qui utilisent les réseaux de communication électronique comme outil d'appui au monde rural dans les pays en développement.

Africaine connectée

En fonction de besoins préalablement identifiés, le siège du projet collecte des informations et les diffuse par courrier électronique ou à travers un site web ; les destinataires y accèdent de différentes manières : soit directement en utilisant l'ordinateur connecté le plus proche, soit par l'intermédiaire d'un médiateur qui dispose de ce matériel et transmet ensuite l'information par des voies plus classiques (téléphone, fax, radio).

Des individus et des organisations reçoivent ainsi rapidement des messages dont le contenu est adapté à leurs besoins immédiats : bulletin d'alerte météo ou épidémiologique, points d'approvisionnement (intrants, médicaments, produits agricoles). Ils peuvent aussi acquérir des connaissances plus générales : politique de développement, évolution du système agraire, mondialisation, etc.

C'est ainsi, par exemple que l'organisation non gouvernementale (ONG) Enda -Tiers-Monde, basée à Dakar (Sénégal), possède une adresse électronique à laquelle une trentaine de femmes sont abonnées et diffuse des informations qui les concernent notamment en matière de santé et de droits (1). Au Chili et au Mexique, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a mis au point un réseau informatique pour fournir aux producteurs des informations sur les prix, les marchés, les conditions climatiques etc. Ces informations sont transmises via internet sur des ordinateurs à bas prix dont sont équipées des organisations paysannes, des coopératives, des communes, etc. De là, l'information est transmise aux fermiers. ■

Gilles Mersadier
chargé d'études internet
de l'Inter-Réseaux

(1) site Enda-Tiers-Monde :
http: //www.enda.sn/synfev/fainfo.htm
Pour avoir plus de détails sur ces projets, consultez le site que l'Inter-Réseaux vient de créer, rubrique Projets / initiatives du groupe de travail Outils et méthodes de communication et d'information pour le développement rural en Afrique francophone.

L'Inter-Réseaux ouvre un site web

L'Inter-Réseaux a ouvert un site web ; cet espace est encore en chantier, il s'enrichit progressivement en contenu mais son environnement graphique reste très sommaire. Un nouvel « emballage » se prépare, plus illustré et plus coloré. Son adresse vous sera communiquée dès l'ouverture. En attendant, venez naviguer vers nous et faites-nous part de vos réactions.
Site de l'Inter- Réseaux :
http://perso.club-internet.fr/intereso/

G.M.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÉCENTRALISATION

Des relations ambiguës

Après deux ans d'activité, le groupe de travail Développement local et décentralisation a achevé ses travaux dont il présentera une synthèse en septembre 1998. Premier coup d'œil.

CLARIFICATION du concept de développement local ; relations entre développement local et décentralisation : ce sont les deux axes de recherche de ce groupe de travail depuis sa constitution aux débuts de l'Inter-Réseaux, en 1996. Sur le terrain, il s'est consacré à l'inventaire et à l'analyse des initiatives de développement local dans trois pays d'Afrique (Sénégal, Togo et Zimbabwe) et à la capitalisation et à l'échange d'expériences européennes. Pour favoriser une dynamique de réflexion interne à chaque pays, la responsabilité de l'étude en Afrique a été confiée à des groupes locaux de l'Inter-Réseaux. Cinq thèmes ont été examinés : conceptions du développement local, liens entre développement local et décentralisation, ressources du développement local, relations entre développement local et société « traditionnelle », outils et méthodes.

En attendant la synthèse générale prévue pour septembre 1998, quelques éléments ressortent déjà sur deux questions clés : la notion de développement local et les relations entre décentralisation et développement local.

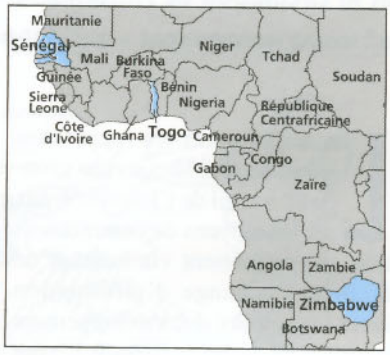

Le développement local, qu'est ce que c'est ? Malgré la diversité des réponses, il y a quelques points de convergence. De manière générale, le développement local se définit comme une dynamique d'autopromotion, plus ou moins autonome par rapport à l'environnement. Elle recouvre la mobilisation et l'organisation des initiatives, généralement sur un espace restreint (un village ou quelques villages). Ce processus de développement à la base (c'est, de fait, le sens donné au mot local) est mené en référence à une vision du développement qui se veut moins dépendante du modèle occidental.

Entre décentralisation et développement local, les relations sont ambiguës. Si l'expérience du Sénégal en matière de décentralisation est déjà ancienne (1972), le processus est relativement récent au Zimbabwe (1993) et vient à peine de débuter au Togo. La décentralisation est considérée comme *« une bonne chose »*, donnant un véritable pouvoir au local vis-à-vis de l'Etat (Togo) mais la suspicion entache les relations entre associations et collectivités territoriales. Les associations de base reprochent aux élus de trop souvent donner la priorité aux jeux des partis (Zimbabwe), à la défense d'intérêts claniques ou familiaux (Sénégal).

Programme commun

Les acteurs du développement local revendiquent plus d'autonomie de décision et de gestion. Ils veulent avoir le champ libre pour exercer pleinement leurs responsabilités avec des moyens d'action suffisants (locaux et extérieurs). La décentralisation serait plutôt un frein à cette ambition quand, notamment, les élus l'utilisent à des fins politiciennes.

Un atelier à Dakar en avril 1998 a réalisé une synthèse des résultats et a défini des perspectives de travail. Les groupes ayant réalisé l'étude dans les trois pays ainsi que des représentants du Burkina Faso, du Cameroun et du Bénin, ont identifié des thèmes communs de préoccupation : collectivités locales et foncier, partage des pouvoirs entre élus locaux et associations de base, développement local et sociétés traditionnelles. Ils vont proposer prochainement un programme, une organisation, et ils identifieront les moyens nécessaires et les sources de financement possibles pour poursuivre la réflexion sur ces sujets. Les membres du groupe en France coordonneront les échanges pour parvenir en septembre à un programme commun, chaque pays assurant la coordination d'un thème. ■

Marie-Jo Demante
animatrice du groupe de travail.

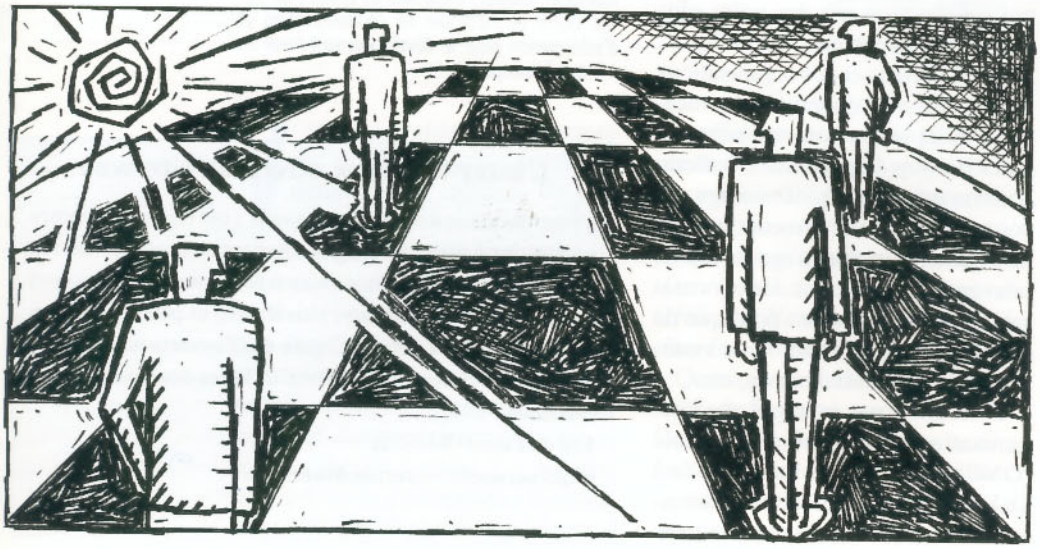

Eric Pays - France

Publications de l'Inter-Réseaux

Histoire de la gestion en France

Groupe de travail Outils et méthodes de gestion de l'Inter-Réseaux

Cette étude retrace l'histoire de la gestion des exploitations agricoles, née en France dans les années 50. Apparus, eux, dans les années 60, les conseils en gestion se sont généralisés depuis une dizaine d'années seulement. L'étude montre bien qu'il y a plusieurs modèles de gestion agricole et invite au pragmatisme quant il s'agit de proposer dans ce domaine un appui aux pays du Sud.

Inter-Réseaux, collection Documents de travail, mai 1998, 84 pages. Diffusion : Inter-Réseaux.

Les Conditions d'une gestion paysanne des aménagements hydro-agricoles en Afrique de l'Ouest

Groupe de Travail Irrigation de l'Inter-Réseaux

Cette synthèse du séminaire organisé par le groupe Irrigation à Niamey (Niger) en septembre 1996 a fait l'objet d'une première publication (*Grain de Sel* n° 5, page 18). Elle est reprise aujourd'hui dans la collection Dossiers de l'Inter-Réseaux et enrichie d'un chapitre supplémentaire important, tiré des expérience asiatiques, sur les conditions pour réussir à transférer la gestion de l'irrigation du public au privé. Pour ceux qui désirent aller plus loin, une sélection des communications faites à ce séminaire a été rassemblée en 200 pages et peut être demandée à l'Inter-Réseaux.

Inter-Réseaux et Institut international du management de l'irrigation (IIMI),Collection Dossiers de l'Inter-Réseaux, Paris 1997, 79 pages, 50 francs. Diffusion : Inter-Réseaux.

Contrats et concertation entre acteurs des filières vivrières

Groupe de travail Marchés vivriers de l'Inter-Réseaux

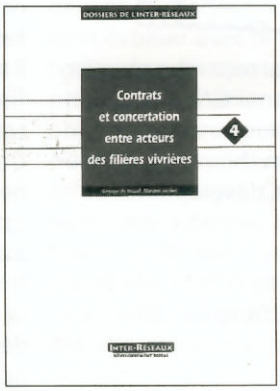

Ce document (parution annoncée dans *Grain de Sel* n° 9, page 17) présente les actes du séminaire coorganisé par le groupe Marchés vivriers et le réseau APM (Agriculture paysanne et modernisation) en juillet 1997 à Mbalmayo au Cameroun (*Grain de Sel* n° 8, page 16). Une quarantaine de responsables d'organisations paysannes, de cadres et de chercheurs ont fait le point sur des expériences de contrats de commercialisation de produits vivriers et les concertations engagées entre les acteurs de cette filière.

Collection Dossiers de l'Inter-Réseaux, Paris, mai 1998, 86 pages, 50 francs. Diffusion : Inter-Réseaux.

L'Inter-Réseaux a participé...

- Aux Journées nationales de l'Afdi (Agriculteurs français et développement international) à la Madine (Meuse), les 1er et 2 avril.
- A la réunion de suivi du travail de capitalisation sur l'évaluation des approches de vulgarisation existantes (« Initiative de Neuchâtel ») le 6 avril à Londres, à l'Odi. Une réunion rassemblant les douze bailleurs de fonds impliqués dans cette « Initiative de Neuchâtel » a eu lieu à Bruxelles le 23 juin.
- A la réunion sur un projet de réseau européen pour valoriser les outils de communication participative pour le développement (avec F. Millis d'Eco-Communication, le 5 mai 1998, à Paris, à l'Inter-Réseaux.
- A la rencontre finale du groupe Accompagnement à l'organisation du monde rural animé conjointement par la Coopération, le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (ex-CFD) le 4 juin, à Paris, à l'Institut national agronomique de Paris-Grignon.

L'Inter-Réseaux a organisé...

- Une réunion avec Geneviève Leprince du BDPA pour examiner les actions communes possibles entre Inter-Réseaux et le programme Agridoc, le 13 mai.
- Une rencontre internationale avec le Cesao sur le conseil en gestion pour les exploitations agricoles et les organisations paysannes (62 personnes de 6 pays) du 8 au 11 juin 1998, à Bobo Dioulasso (Burkina Faso). Cette rencontre est la dernière du groupe de travail Outils et méthodes de gestion. Le prochain numéro de *Grain de sel* en présentera les conclusions.
- Une réunion avec le Grad et Bernard Lecomte à Bonneville, le 7 juillet, pour préparer un atelier conjoint sur l'aide au secteur agricole qui devrait se tenir à Ouagadougou (Burkina Faso) début octobre - 7 juillet.

Les « Mardis de l'Inter-Réseaux »

Ce rendez-vous bimensuel avec des experts ou des étudiant de troisième cycle qui présentent une thèse intéressant le monde agricole et rural est sur les rails. Lors du quatrième rendez-vous, des membres du groupe de travail Appui aux organisations paysannes et rurales ont ainsi rencontré Tom Amadou Seck, chargé d'enseignement à l'université de Paris 1, auteur d'une étude qui dresse un bilan de la politique d'ajustement structurel de la Banque mondiale (1) en Afrique de l'ouest à travers le cas du Sénégal. Tom Amadou Seck, qui revient d'une mission dans ce pays sur la politique agricole élaborée dans le cadre de la prochaine phase de ce programme d'ajustement structurel, a souligné les enjeux auxquels sont confrontées, selon lui, des organisations qui traversent une crise de croissance (foncier, épargne, crédit). La réponse exige, à ses yeux, une formation adaptée à un cadre régional dans lequel devraient se façonner les politiques agricoles. Dans son livre, Tom Amadou Seck insistait déjà sur le renforcement indispensable des organisations paysannes, pour jouer leur rôle de contre-pouvoir dans les négociations avec les bailleurs de fond et les pouvoirs publics .

Daouda Diane
animateur du groupe de travail
Appui aux organisations paysannes et rurales

(1) Editions Publisud, 1997, 216 p., 139 francs

Merci « Grain de Sel »...

■ Je suis vraiment satisfait de notre journal *Grain de Sel*. Je ne peux que vous en féliciter car la qualité ne cesse de s'améliorer. Présentation, thème des reportages complets, bandes dessinées, tous ces efforts pour une communication effective entre le Nord et le Sud. Ce qui est regrettable : les paysans du Nord ne semblent pas intéressés, vu leur faible taux de participation. Vous pourriez orienter vos efforts dans ce sens.

Diamba Mangané,
BP E3605, Bamako, Mali.

■ Je suis particulièrement intéressé par les rubriques Nord-Sud et Terrain qui contiennent beaucoup d'informations. Je vous félicite pour avoir eu l'idée de créer un bulletin très animé. Vraiment, l'information passe. A travers ces bulletins, les contacts sont établis. Il y a échange d'idées avec la rubrique Boîte aux lettres. Merci pour y avoir pensé.

Simon Tebao,
Crag, BP 33 Guiberdoua, Côte d'Ivoire.

■ Je viens de recevoir le n° 9 de *Grain de Sel*, je l'ai lu et je vous présente toutes mes félicitations pour la qualité et l'utilité des articles publiés. L'article qui a le plus attiré mon attention est celui paru dans *Le Courrier du Vietnam* (21 décembre 1997), « Les paysans ont soif d'informations ». Cela est d'autant plus vrai que j'ai aussi réfléchi dans ce sens chez moi au Bénin à travers les techniques de conservation du maïs, haricot, manioc, igname dans ma sous-préfecture de Savalou. Ce thème a fait l'objet de mon mémoire de maîtrise. Comme l'a souligné l'article, dans la perspective du développement actuel, les paysans ont besoin de beaucoup d'informations.

Assogba Ezin Gbégninou,
BP 3464 Cotonou, Bénin.

■ Les sujets traités dans *Grain de Sel* sont vraiment utiles pour nous qui sommes agents de développement rural auprès du monde paysan. (...) Chaque continent a son équation à résoudre, il s'agit simplement de voir vers où trouver la formule. Pour nous, *Grain de sel* est la première formule pour résoudre la première inconnue de l'équation.

François Haba, s/c Bruno Kpohomore,
D.P.E. Séguiri, République de Guinée.

■ C'est par le numéro d'octobre 1997 que j'ai appris votre existence, lequel m'a permis de découvrir le phénomène El Nino et d'apprécier d'un regard tout nouveau le pourghère.

Hassan Ya-Mbang,

■ Primo, je tiens à vous remercier de m'avoir permis de bénéficier de votre périodique si bien établi et si riche en informations. C'est vraiment un élément d'information et de formation très précieux dans la mesure où il permet aux agents de développement de connaître les expériences acquises dans d'autres pays (...) et de prendre connaissance des différentes solutions choisies pour surmonter les difficultés (...). Secundo, je tiens aussi à suivre la voie des autres lecteurs pour féliciter toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à l'élaboration de ce bulletin qui nous est d'un grand appui technique.

Abdelmajid Merkousse,
RMVAO-SVOP, BP 29 Ouarzazate, Maroc.

La radio fait mouche

■ C'est avec joie que j'ai reçu mon premier numéro de notre journal *Grain de Sel*. Il a été lu par plusieurs personnes parce que le document traitait un thème de grande importance pour leur développement : la radio rurale.

Jacques Tankou,
BP 35, Bamendjou, Cameroun. Tél. ou fax : 237 44.45.91.

■ Le numéro de décembre de *Grain de Sel* consacré aux radios m'a beaucoup intéressé. Excellente manière de toucher vraiment les populations en respectant leurs cultures et leurs modes de vie. C'est d'ailleurs ce que font de nombreuses collectivités françaises en subventionnant bien des radios locales.

Pierrick Hamont,
directeur de la mission internationale des Côtes-d'Armor, Conseil général des Côtes-d'Armor, 22 000 Saint-Brieuc.

■ J'ai bien reçu la revue *Grain de Sel* avec son excellent dossier sur la radio locale.

Jean-Pierre Lamonde,
responsable de projets (radios locales rurales) à l'Agence de la francophonie, 13 quai André-Citroën, 75015 Paris.

« Coopé » française : pseudo-réforme

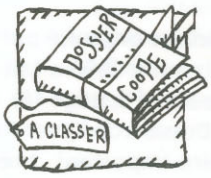

■ L'éditorial du dernier numéro de *Grain de Sel* a pu surprendre certains. Il souligne en effet certains points forts de la réforme de la coopération française, « *mise en cohérence* », « *transparence* », « *relations de partenariat* » et montrent que les lignes directrices de l'Inter-Réseaux s'inscrivent bien dans l'esprit de la réforme.
La réalité apparaît fort différente. Pour le moment, il y a eu déclaration d'intentions et début de modifications institutionnelles. Mais il s'agit surtout du résultat d'un débat en vase clos entre un nombre très limité de « responsables » sans aucune concertation avec les opérateurs du dispositif d'aide au développement, dans une ambiance d'attentisme et de démobilisation chez les différents acteurs concernés. Par ailleurs, il n'y a guère de prise en compte des modifications du contexte international et surtout de l'évolution des sociétés du Sud.
Une réelle réforme de la coopération nécessiterait au minimum : une modification profonde des rapports avec les pays avec lesquels on coopère (...) ; une redéfinition concertée des priorités réelles de la France en matière d'aide publique au développement ; une plus grande autonomie vis-à-vis d'objectifs diplomatiques et économiques ; une transformation des rapports avec la coopération européenne et la capacité de proposer des solu-

tions alternatives par rapport au « consensus de Washington ». Ceci passe aussi par une profonde modification des rapports entre les différents acteurs de la coopération française : un rôle moins prépondérant du ministère des Finances, l'encouragement à la réflexion et à l'initiative des personnels des ministères et de l'Agence, une réelle synergie entre recherche, sociétés d'études et d'intervention, ONG, coopérations décentralisées, universités...
Pour le moment nous sommes toujours dans le même gâchis, avec beaucoup de potentialités mais un grand morcellement, une difficulté d'adaptation et une incapacité à proposer et discuter des solutions alternatives avec de véritables « partenaires » au Sud, beaucoup plus diversifiés (organisations paysannes, ONG, intellectuels... et non plus seulement les administrations).
Peut-être l'Inter-Réseaux pourrait-il contribuer à ouvrir, enfin, ce débat plutôt que de vanter les mérites d'une pseudo-réforme ?

Dominique Gentil
chargé de mission à l'Iram, membre du bureau de l'Inter-Réseaux ***et Janine Sarraut-Woods.***

Maggi contre néré, suite

■ J'ai lu avec intérêt votre lettre à propos du cube Maggi (*Grain de Sel* n° 9, Boîte aux lettres, page 18, Note de la rédaction). (...) Notre métier (de journaliste) consiste avant tout à regarder la réalité sans a priori et de ne pas essayer de lui tordre le cou jusqu'à ce qu'elle dise ce que l'on a envie qu'elle dise. Notre but était donc seulement de constater les dégâts qu'un produit comme le cube Maggi peut provoquer dans la société rurale traditionnelle, et comment il est impossible de résister à une multinationale qui, information utile, a dégagé plus de 3 milliards de dollars de bénéfices en 1997, soit un certain nombre de fois le budget national guinéen.
Simple constat, témoignages à l'appui, et rien de plus, sur un effet parmi d'autres du néo-libéralisme qui prétend mettre tout le monde sur un même pied d'égalité, Nestlé et les fabricantes de soumbara... par exemple.
Vous parlez « d'adaptation aux réalités africaines ». On pourrait aussi y voir l'adaptation des économies africaines aux lois du marché. Sans doute « faut-il faire avec ». Cela ne doit pas empêcher d'informer sur ce que cela implique.

Antoine Labey,
journaliste, agence Periscoop-Syfia
E-mail : labey@agropolis.fr
Tél : 33 (0)4 67.04.75.81.
Fax : 33 (0)4 67.04.75;85

Vive le « néré-cube »

■ Membre de l'Inter-Réseaux, permettez-moi de prendre position au sujet de la concurrence déloyale entre les bouillons cubes Maggi et le soumbara. En effet, je sympathise avec toutes les femmes revendeuses de soumbara aussi bien en Guinée que dans d'autres pays d'Afrique noire. Mais, à mon humble avis, je ne pense pas que ce soit dans l'intention de « ruiner les villageoises » que la compagnie Nestlé a lancé le fameux Maggi sur le marché guinéen. C'est, bien sûr, la recherche du profit. Présentement où l'on parle de libéralisation, de globalisation ou de mondialisation de l'économie, c'est bien normal que des entreprises étrangères inondent les marchés africains. Je ne pense pas qu'au XVIII[e] siècle les Suisses fabriquaient des bouillons-cubes identiques à ceux de l'aube du XXI[e] siècle. En d'autres termes, l'engouement des femmes guinéennes pour Maggi démontre bien la vulnérabilité des traditions ancestrales devant la modernité. Les traditions doivent évoluer avec le temps. Au Togo, des recherches fructueuses ont conduit à la production d'un modèle amélioré très apprécié (valeur nutritionnelle, couleur, odeur, goût, présentation commerciale et/ou emballage). Ce produit dénommé Nérécube a besoin du soutien moral et financier de tous les consommateurs de soumbara. Et d'ici peu les revendeuses de soumbara d'aujourd'hui pourraient être des agents commerciaux de Nérécube de demain.

Tolani Tchimbiandja,
SA, BP 1515 Lome, Togo.

Pas d'aumônes

■ Les associations villageoises communément appelées « AV » dans le sud du Mali (zone cotonnière) sont loin d'être des associations aux bras tendus vers l'extérieur. Généralement composées de tous les habitants du village, elles constituent des véritables moteurs de développement. Entre autres, elles servent de courroie de transmission entre le village et la CMDT (Compagnie malienne pour le développement des textiles), société d'économie mixte chargée de la commercialisation du coton, les structures de financement (banques, caisses d'épargne et crédit, etc.). Elles organisent la répartition des superficies cultivables en coton du village, collectent avec la CMDT les besoins en intrants, participent activement à la commercialisation du coton graine. Avant toute évacuation du coton graine, les associations villageoises procèdent au pesage de la production de chaque paysan. Et généralement il n'y a pas de grande différence entre la pesée villageoise et celle de la compagnie.
Les AV ont comme ressources les « frais de marché » que la CMDT leur alloue lors de la commercialisation du coton en contre-partie de leur aide, les bonus versés par les structures de financement en cas de paiement de crédit avant l'échéance, les intérêts des placements, les cotisations des membres.
Les associations villageoises coordonnent l'éxécution des grandes œuvres du village telle la construction des écoles, des centres de santé, des barrages, des forages.
Dans la plupart des cas, ces AV tirent leur épingle du jeu et n'ont pas les yeux tournés vers le Nord pour une assistance quelconque. Elles fonctionnent normalement avec ces ressources, aussi minimes soient-elles, car les leaders n'ont pas pour objectif de vivre de l'association comme c'est le cas dans la plupart des organisations du Sud. Ce sont des leaders convaincus qui n'ont pour souci que le développement de leur village. Des multitudes d'associations du Sud doivent apprendre à se passer de l'aide du Nord, une aide qui ne fait que les couper de leur réalité socio-économique.

Chrisostome Ki,
juriste BP 167, Toma, Burkina Faso.
Tél. : 53.61.1

Les associations souffrent

■ Je reçois régulièrement *Grain de Sel* et vous en suis très reconnaissant, d'autant plus que la couverture de l'avant-dernier numéro présentait une femme malgache à l'écoute d'une radio.(...) L'accès aux sources de financement pour le développement local n'est pas chose toujours aisée pour les acteurs sur le terrain soit en raison des domaines prioritaires définis par les bailleurs de fonds, soit parce que les interventions sont canalisées en direction des organisations sélectionnées. Très souvent, la notoriété et la crédibilité jouent à fond. Pourtant, pour avoir ces qualités, les petites associations qui travaillent sur le terrain ont besoin d'être soutenues.
Ces acteurs inconnus ou peu connus ont besoin d'être introduits et appuyés auprès des bailleurs par un réseau. Inter-Réseaux ne pourrait-il pas mener une réflexion dans ce sens et s'attribuer un rôle supplémentaire d'appui des associations membres ?

Valentin Honorat Randrianasolo
lot 052 AA, 111 Ambohibary, Madagascar.

On peut le faire

■ La Comako (Coopérative des maraîchers de Kouhounou), créée le 9 août 1995, est composée de vingt-quatre membres dont cinq femmes et dix-neuf hommes. Ses responsables ont le souci d'en faire une coopérative « type » et digne de son nom, au Bénin et dans la Sous-région. Au Bénin, dans le monde agricole, seuls les cotonniers bénéficient de ristournes. Mais, au cours de son assemblée générale ordinaire du 29 décembre 1997, notre coopérative prévoit d'en distribuer elle aussi. Par ailleurs, elle a donné des étrennes pour les fêtes de fin d'année (calendrier, tee-shirt, etc.). La Comako estime qu'en dehors des zones cotonnières, d'autres organisations agricoles qui ne sont pas organisées en filière, comme dans le coton, peuvent améliorer les choses en formant une coopérative et s'octroyer des ristournes ; ce n'est qu'une question de volonté, d'engagement pour le travail bien fait, de discipline et de solidarité des membres.

Nounahon Marcellin,
Président de la Comako,
05 BP 459 Cotonou - Bénin.

Illustrations Eric Pays

Des vétos pour les éleveurs

■ Curieusement, les cliniques vétérinaires qui se multiplient restent toujours concentrées dans les grandes villes et surtout à Lomé. Elles sont donc beaucoup plus au service des carnivores domestiques (chiens et chats) qu'à celui des animaux d'élevage. Conséquence, l'agriculture demeure paysanne, sous-équipée, peu productive et stagnante malgré les incitations politiques et l'appui des organisations non gouvernementales. (...) Et puis, autre chose (...). Pourquoi les Togolais échouent plus que les autres ? Ceux qui se veulent entrepreneurs agricoles ne savent pas qu'il y a des institutions spécialisées pour la formation ou la vente des services agricoles à qui l'on peut avoir recours. Certains le savent mais ils pensent que c'est inutile de demander conseil car, pour eux, tout le monde sait cultiver ou élever des animaux.

Kolani T. Goule
ESA/UB, BP 1515 Lomé, Togo.

ÉCRIVEZ-NOUS
Vos idées, vos témoignages, vos critiques, vos projets, vos propositions font vivre le réseau. Nous les faisons circuler en les publiant ou en y répondant. Précisez dans vos lettres l'activité que vous exercez.
Grain de Sel - Inter-Réseaux,
32, rue Le Peletier - 75009 Paris, France.

MESSAGES

Joël Bard - France

• Nous sommes des chercheurs (femmes) au Laboratoire d'économie agricole et agro-alimentaire à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et avons préparé un avant-projet sur la contribution de la femme rurale aux travaux agricoles. Nous aimerions être en relation avec les chercheurs d'autres pays sur le même thème. Nous nous promettons d'apporter un grain de sel prochainement.
Nadjia Boulahchichen, Yamina Medouni,
INRAA, 2, rue des frères-Ousdak-Hassane, Badi, El Harach, BP 200, Alger, Algérie.

• Animateur de radio rurale de formation, je désire collaborer avec des ONG dans les zones rurales dont l'activité porte sur des questions de population qui minent le développement de la femme paysanne.
Clément Houngnonvi, *BP 60 Ouessé, Bénin.*

• L'association Pem Lon (élevage et maraîchage, libre organisation des nourrices) recherche des partenaires (organismes, ONG, particuliers) qui s'intéressent à la question de la femme ou du développement local en vue d'échanges et d'appui.
Pem Lon, *BP 167, Toma, Burkina Faso.*

Message sur Messages
Pas d'erreur, chers lecteurs : la rubrique Messages veut faciliter l'échange de « tuyaux », d'idées, entre membres de l'Inter-Réseaux. Elle ne sert pas à présenter une demande d'aide financière pour réaliser un projet, aussi intéressant soit-il. Pour le n° 11, votre petite annonce doit nous parvenir avant la fin septembre 1998.

Plantes et paysages d'Afrique

Une histoire à explorer
sous la direction de ***Monique Chastanet***

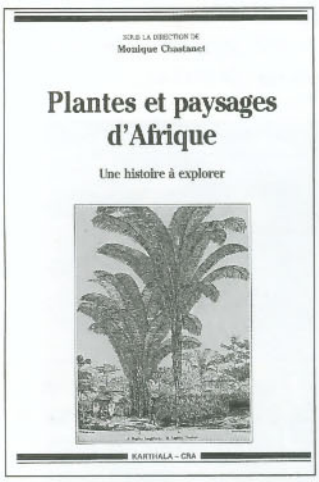

Ce livre passionnant est un cocktail : celui produit par des chercheurs de disciplines différentes qui ont apporté leur contribution à cette histoire des plantes et des paysages qui va de pair avec celle « *des sociétés qui les utilisent, les cultivent ou les construisent* ». De ce patient jeu de pistes mené par des ethnologues, des géographes, des archéologues, des historiens, des généticiens, des botanistes de tous pays, il ressort une « africanisation » très rapide des plantes d'origine américaine, tel le maïs arrivé dès 1534 à Sao Tomé, ou le manioc dès le début du XVIIe siècle au Congo. Ce qui frappe les auteurs, c'est « *la créativité des agriculteurs africains* » et la « *diversité des plats élaborés par les femmes africaines* ». On y apprend également que le mil, cultivé d'abord en Afrique, selon une hypothèse dominante, aurait émigré ensuite en Inde où 12 millions d'hectares sont cultivés et qu'il est en passe de séduire les Etats-Unis en raison de ses qualités nutritionnelles.

Editions Khartalla et Centre de recherches africaines, Paris, 1998, 587 pages, 195 francs.

Sécurité alimentaire en Afrique : un enjeu pour le développement

« *Les Dossiers de développement Agripromo* »
Inades-Formation *et* ***Solagral***

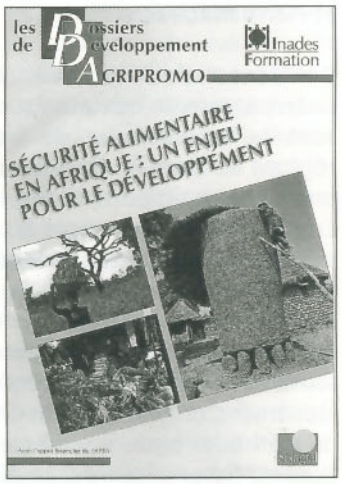

Présentée sous la forme d'un dossier composé de fiches indépendantes, cette publication est destinée à des agents de développement ou aux agriculteurs africains qui lisent et écrivent le français. Du général (l'insécurité alimentaire à travers les âges, la situation alimentaire mondiale, le rôle des Etats et des organisations internationales) au particulier (faire le diagnostic de la sécurité alimentaire d'une petite région, expérimenter au village de nouvelles techniques de production), ce dossier fournit également lexique et bibliographie. Il est publié conjointement par une ONG africaine, l'Institut africain pour le développement économique et social (Inades) et une ONG française, Solagral (Solidarités agricoles et alimentaires). Ce dossier est le premier d'une série qui remplace la revue *Agripromo* publiée par l'Inades.

Inades, Abidjan,1998, 102 pages.

REVUES

« Orstom Actualités » : spécial érosion

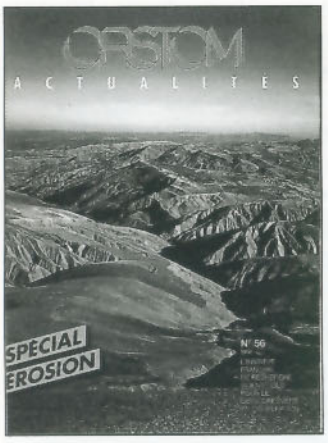

A l'occasion du XVIe Congrès mondial du sol le 20 août prochain à Montpellier (*Grain de Sel* n° 8, Agenda), la revue de l'Orstom publie un numéro spécial consacré à l'érosion, ses causes, ses manifestations, ses dégâts, ses remèdes. De la Haute-Provence en France aux Andes d'Equateur, du Nordeste du Brésil au îles du Cap-Vert, en passant par le Nord-Cameroun et les pays du Sahel, les chercheurs - issus en majorité de l'Orstom - racontent en une trentaine d'articles les processus d'érosion, les nouvelles stratégies de lutte anti-érosive, la restauration de la productivité des sols tropicaux. D'un haut niveau scientifique, ce « spécial érosion » est rédigé dans une langue claire avec des illustrations judicieuses qui en facilitent la compréhension. Une lacune de taille : l'impasse sur l'Asie.

Orstom Actualités n° 58, août 1998, 213, rue Lafayette, 75480 Paris cedex 10.
Tél. : 01.48.03.76.07. E-mail : fontaine@paris.ortsom.fr

La Mondialisation

Inades-Documentation

Bibliographie commentée (livres et articles) sur la mondialisation. Ce document s'ouvre par un utile rappel historique et présente succinctement les grandes accords commerciaux mondiaux. Il est organisé en chapitres (mondialisation et pauvreté, globalisation financière, enjeux culturels...) qui en facilite la consultation.

Inades, Abijan, 88 pages. Inades, 08 BP 2088, Abidjan 08, Côte d'Ivoire.
Tél. : (225) 44.15.94 ; fax : (225) 44.84.38. E-mail : inades@africaonline.co.ci

BULLETIN D'ABONNEMENT
à *Grain de Sel*
pour les membres d'Europe et d'Amérique du Nord
Un an 4 numéros : 80 FF + un dossier Inter-Réseaux

Nom, prénom
Organisme
Adresse
Ville Pays

Bulletin à retourner avec votre règlement à **ADEPRINA/***Inter-Réseaux, route 66, BP 95 - 92244 Malakoff cedex.*
Par chèque bancaire à l'ordre de **ADEPRINA**, *ou par virement :*
Code banque domiciliation 18206 • **Code guichet** *00141*
N° de compte 14190040001 • **Clé Rib** 19 • CRCA PARIS GOBELINS

Une approche du développement durable en milieu rural africain

Annie Chéneau-Loquay et Pierre Matarasso

Déficiences de l'état civil, absence de cadastre, carence de statistiques agricoles sont le lot commun de nombreuses régions de pays en développement où prévalent les rapports coutumiers.
En prenant pour exemple les territoires rizicoles d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Guinée et Guinée Bissau), deux scientifiques, Annie Chéneau-Loquay du CNRS et Pierre Matarasso du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, ont mis au point un ensemble de méthodes pour recueillir les informations de base indispensables à des stratégies de développement durable. Cette méthode fait appel à plusieurs disciplines (géographie, agronomie, économie, écologie) pour les enquêtes de terrain complétées par la technique - en plein développement - de l'observation spatiale.
L'Harmattan, Collection Etudes africaines, Paris, 1998, 268 pages, 140 francs.

La Bonne Gouvernance, le développement participatif et la réduction de la pauvreté rurale

Roger Pasquier

A partir d'expériences de terrain, ce petit document décortique les conditions d'une participation effective des populations au développement.
OCDE, Paris, 1998, 23 pages. 94, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris. E-mail : hartmut.schneider@oecd.org

Sécurité alimentaire et question agraire

Les risques de la libéralisation
Ouvrage collectif sous la direction de ***Maxime Haubert et George Courade***

En une dizaine d'articles ce numéro de la revue tiers-monde analyse « la question agraire saisie par le marché ».
Puf, Revue tiers-monde, n° 153, janvier-mars 1998, 239 pages, 145 francs.

RENCONTRES ET SÉMINAIRES

Table ronde sur la gestion des ressources naturelles Bordeaux (France) 9 au 11 septembre

Les deuxièmes rencontres pour un dialogue entre chercheurs, opérateurs, et bailleurs de fonds destiné à concilier développement et environnement auront lieu le 9, 10 et 11 septembre 1998 à Bordeaux (France). Trois ateliers sont organisés (espaces forestiers, aires protégées, la ville et l'eau) pour tenter d'harmoniser les approches « *afin de parvenir à la cohérence des stratégies dans l'action* ».
Maison des Suds, esplanade des Antilles, domaine universitaire, 33405 Talence cedex. Tél. : 05.56.84.68.52. Fax : 05.56.84.68.55.

Philippe Ortoli

Symposium sur les productions bananières Douala (Cameroun) 10-14 novembre

Présentée comme un « *enjeu économique majeur pour la sécurité alimentaire* » parce qu'elle constitue la nourriture de base de nombreuses régions tropicales humides d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, la banane sera l'objet d'un *symposium international* à Douala (Cameroun) du 10 au 14 novembre 1998. Organisé par plusieurs instituts de recherches dont le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), ce colloque fera notamment le point des connaissances sur l'organisation des marchés et les systèmes de production.
Contact : secrétariat du CRBP (Centre de recherches régionales sur bananiers et plantains), BP 832, Douala, Cameroun. Tél. : (237) 42.71.29 ou 30.81.15 ; fax : (237) 42.57.86.
Cirad, Eric Fouré, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 01. Tél. : 04.67.61.59.28. Fax : 04 67.61.47.

Philippe Ortoli

Colloque sur la gestion collective de l'eau Montpellier (France) 19-20 novembre

« *L'irrigation et la gestion collective de la ressource en eau en France et dans le monde* », tel est le thème du colloque qui se tiendra à Montpellier (France) le 19 et 20 novembre 1998. Organisé par la Société française d'économie rurale avec l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et le Cemagref (Recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement),le colloque fera un bilan de l'état des ressources et des usages de l'eau, des études et des recherches dans ce domaine.
Contact : Nathalie Finot, Orstom, Laboratoire d'études rurales, BP 5045, 34032 Montpellier.
E-mail :finot@mpl.orstom.fr

Philippe Ortoli

Pauvres pêcheurs

Odile Wertheimer - CFCI

Plus de vingt-huit millions, sur trente millions de pêcheurs recensés dans le monde par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) vivent dans les pays en développement. La majorité d'entre eux sont asiatiques (Chine, Vietnam, Inde, Indonésie, Bangladesh, Philippines). Le continent africain compte 1,9 million de pêcheurs, 37 % de plus qu'il y a trente ans.

Dans ces pays où l'on pratique une pêche artisanale, le nombre de pêcheurs a en effet tendance à augmenter alors qu'il diminue par dans les pays développés où le secteur est industrialisé et où la pêche artisanale peine à nourrir son homme. Comme dans l'agriculture, les écarts de productivité sont énormes entre pays développés et pays en développement : ainsi, en Inde, 6 millions de pêcheurs ont ramassé dans leurs filets 5 millions de tonnes de poisson en 1995 alors que 300 000 Japonais en ont retiré 6,7 millions de tonnes.

Mort aux vaches ?

Philippe Ortoli

Si l'on veut contribuer à réduire l'effet de serre responsable du réchauffement de la planète, il faut mieux augmenter la productivité des vaches et diminuer leur nombre, selon une étude de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) français. Le raisonnement des chercheurs de l'institut français est des plus sérieux : lors de la digestion, les ruminants expulsent par la gueule du gaz de méthane au cours de leur éructation. L'Inra a calculé que les brebis en éjectaient 50 litres par jour et les vaches, plus de 350 litres. Or, si pour « *les vaches laitières, la production de méthane est d'autant plus importante que la production laitière est élevée, ramenée au litre de lait, la production s'inverse : 41 litres de méthane par litre de lait pour une production laitière annuelle de 3 500 litres, contre 25 litres de méthane par litre de lait pour une production annuelle de 6 500 litres* ». Le même type de variation se retrouve pour les bovins- viande, ajoute l'Inra pour qui « *ces résultats montrent l'intérêt, à production totale équivalente, de l'accroissement de la production par animal et de la réduction du nombre d'animaux comme moyen de réduire la production de méthane* ». Ce principe, reconnaît l'institut, peut entrer en contradiction avec le souci de privilégier un élevage moins intensif.

Mais l'Inra relativise la capacité de jouer de manière significative sur les quantités émises : le méthane contribue à l'effet de serre à hauteur de 15 % et les herbivores produisent environ 16 % de ce gaz. Leur contribution à l'effet de serre est donc au total d'environ 2,4 % . « *Même en réduisant de 10 à 20 % leurs émissions, on n'obtiendrait qu'une réduction de l'effet de serre de l'ordre de 0,25 à 0,50 %. A titre de comparaison, aux Etats-Unis, une réduction de la consommation des carburants des véhicules à 7 litres aux 100 km permettrait de réduire l'effet de serre de 8 %* ».

Merci chromola odorata

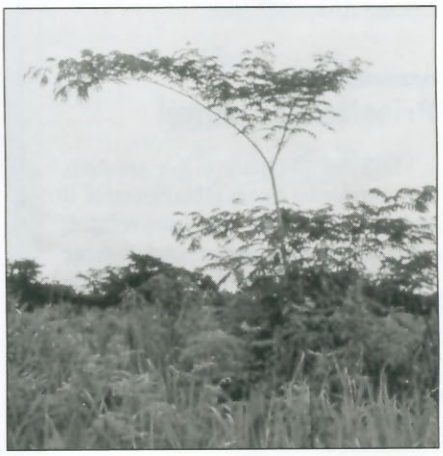

Y. Happi - Orstom

Cette plante concourt à la progression de la forêt en jouant un rôle protecteur contre les feux de brousse, affirme l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) qui coordonne l'étude menée au Cameroun dans le cadre du programme Ecofit (Ecosystèmes forestiers intertropicaux). L'Orstom en présente les conclusions dans sa fiche d'actualité scientifique d'avril 1998. Pourtant, a priori, chromola odorata n'a rien pour plaire, ses surnoms en témoignent : elle est appelée « *peste végétale* » par les agronomes, « *Bokassa grass* » en Centrafrique, « *Sékou Touré* » en Afrique de l'Ouest, « *putschiste* » ou « *arracheur de champs* » au centre Cameroun en raison de sa forte capacité de dissémination, de sa croissance rapide et de son caractère envahissant qui gène l'élevage dans les savanes. Néammoins, dans les savanes en lisière de la forêt, la « *putschiste* » oppose, avec d'autres plantes, un écran protecteur aux feux courants auxquels elle est peu sensible car elle reste humide pendant une bonne partie de la saison sèche. En outre, dans les savanes qu'elle envahit spontanément, elle élimine les graminées et favorise l'implantation d'espèces pionnières. Ainsi, au centre du Cameroun, la forêt gagne sensiblement du terrain sur la savane depuis plusieurs siècles : entre 1950 et 1990, cette progression peut atteindre jusqu'à 15 mètres par an. Elle s'établit en moyenne de 0,6 à 0,2 mètre par an.

La barrière des normes

« Les nouvelles normes en matière de contrôle de la qualité des produits de pêche adoptées par les principaux pays importateurs représentent un nouveau défi pour les pays en développement, nécessitant des investissements considérables, selon une étude réalisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) », évoquée dans l'hebdomadaire français *L'Autre Afrique* du 10 juin 1998.

« Pour non-conformité avec les règles de contrôle et d'hygiène en vigueur dans l'espace communautaire, l'Union européenne a cessé, depuis août 1997, ses importations de fruits de mer en provenance du Bangladesh, d'Inde et de Madagascar. En décembre de la même année, les productions en provenance du Kenya, du Mozambique, d'Ouganda et de Tanzanie ont également été interdites à l'importation sur le marché européen ; toujours pour les mêmes raisons.(...) Nombre de pays en développement estiment que les nouvelles réglementations sur les produits de la pêche ne sont en fait que des barrières non tarifaires à leur encontre. »

L'Autre Afrique. France

Priorité à la santé

« Mahamat Bouba dit avoir ses deux enfants malades depuis près d'un mois. Il ne leur a rien donné pour leurs soins. Il n'en a pas. Il existe aucun point de vente de médicaments dans le village et même dans les localités environnantes. Même pas un agent de santé pour poser le diagnostic », raconte *La Voix du paysan*, dans son numéro de juin 1998 dans un reportage consacré à un village du Cameroun, Kossamré.

« Même son de cloche chez un autre éleveur qui nous montre les blessures sur ses doigts et une main enflée depuis près de deux semaines. Il en souffre presque atrocement mais ne sachant où trouver des soins, il a fini par accepter fatalement le mal et étudie le Coran avec les autres villageois qui l'aident à feuilleter le saint livre. Ce qui est remarquable ici c'est que ces habitants ne demandent pas de l'aumône. Leur préoccupation, c'est d'avoir un endroit proche pour acheter les médicaments et un technicien pour conseiller le bon remède pour les différents maux. " Nous pouvons acheter nos remèdes. Il faut seulement qu'ils soient disponibles. En plus il faut quelqu'un qui diagnostique le mal et nous indique le remède adéquat ". »

La Voix du paysan. Cameroun

Révolution du solaire en brousse

« Si, en ville, l'énergie photovoltaïque est venue améliorer tel ou tel aspect du quotidien, dans les campagnes, le solaire révolutionne carrément tous les aspects de la vie », raconte l'hebdomadaire français *Jeune Afrique* du 9 juin 1998. « A Massala, village de brousse situé à une quinzaine de kilomètre de Ségou (Mali, Note de la rédaction), les trente-deux capteurs servent à tout... ou presque. La puissance installée s'élève à 1 440 watts et l'électricité alimente une pompe. L'eau extraite de ce forage est tout d'abord utilisée pour la consommation des 5 000 villageois. Mais elle sert également à abreuver le bétail et arroser les jardins potagers. De ces activités de maraîchage, les paysans produisent du gombo, des oignons, des tomates ou des pommes de terre pour leur consommation personnelle. L'électricité photovoltaïque sert également à éclairer le dispensaire et l'école où se tiennent désormais des cours du soir pour l'alphabétisation des adultes. Enfin, elle joue un rôle social incontestable depuis l'ouverture du centre communautaire d'activité. Dans ce bâtiment, les habitants de Massala se retrouvent pour regarder un film, boire une boisson fraîche ou passer un coup de fil. De la télé au téléphone, en passant par le réfrigérateur ou l'éclairage public, le soleil est rapidement devenu essentiel.

« Pour financer l'entretien des installations, les services sont tarifés. L'appel téléphonique coûte 1 000 francs CFA, prix auquel il faut ajouter une cotisation de 10 francs CFA pour le paiement de l'énergie. Comme à Niamakoro, l'eau est payante pour les hommes comme pour les animaux. L'installation, financée avec le concours de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), EDF, Total Energie et France Télécom, a coûté près de 30 millions de francs CFA dont 10 millions pour la partie communication. Pour Dramane Coulibaly, coordinateur du projet, " l'expérience de Massala prouve l'utilité d'une telle réalisation. Il est regrettable que les bailleurs de fonds préfèrent systématiquement financer la construction d'un gigantesque barrage, alors que l'argent consacré à ce type d'infrastructures permettrait sans doute d'électrifier des dizaines de milliers de villages grâce à l'énergie solaire ". »

Jeune Afrique. France

Drame du riz au Timor-Oriental

« Plus de 5 000 villageois du Timor-Oriental sont confrontés à une dramatique pénurie alimentaire due à une longue période de sécheresse, qui a détruit leurs récoltes », explique le *South China Morning Post*, quotidien de Hong Kong cité par l'hebdomadaire français *Courrier international* du 23 avril 1998. « Les habitants des villages côtiers, à 140 km à l'ouest de la capitale, Dili, ne prennent plus désormais qu'un repas par jour et ont remplacé le riz et le manioc par la fécule. Les champs de blé, plantés en janvier, ont été anéantis. « " *Nous survivons en ne mangeant que du sagou. Il nous faut marcher loin en forêt pour trouver les palmiers* ", témoigne une villageoise. " *Cette sécheresse a été bien pire que les précédentes* ", affirme Ian Miller, conseiller à Ausaid, l'organisation du gouvernement australien. Il souligne que ce qui permettait traditionnellement aux villageois de vivre, comme la vente du bétail, ne rapporte plus autant qu'autrefois, parce que les prix ont chuté en raison de la crise monétaire en Asie. " *Si l'on en croit certains rapports sur les îles orientales, lorsque les camions servant à la distribution alimentaire sont revenus, ils avaient encore de la nourriture à leur bord : les gens ne pouvaient l'acheter, même au prix préférentiel* ". »

South China Morning Post. Hong Kong

Le Vietnam lutte contre le nomadisme

« La campagne de sédentarisation déclenchée il y a trente ans touche trente-six provinces montagneuses où vivent les ethnies minoritaires », raconte l'hebdomadaire francophone *Le Courrier du Vietnam* du 26 avril 1998. « Une partie de cette communauté mène traditionnellement une vie nomade, détruisant souvent les forêts pour l'écobuage. La population errante vietnamienne regroupe quelque 504 000 familles soit environ 3,1 millions de personnes. (...) Il reste encore 1,2 million de nomades à sédentariser d'ici l'an 2 000. Une mission ardue, à cause du manque d'investissements et aussi de la médiocrité de la sensibilisation auprès de cette communauté. Car, persistant dans leurs traditions, ces "bohémiens" habitués à une vie faite de bouts de ficelle, ne pensent surtout pas que la sédentarisation pourrait ressembler à une "baguette magique" qui leur offrirait un "paradis sur terre ". »

Le Courrier du Vietnam. Vietnam